

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2216 - 21 janvier 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Le peuple tunisien
a chassé Ben Ali**

**son système ne doit
pas rester en place**

p. 8 et 9

Mediator

p. 5

**L'effet désastreux du mélange
de la santé et de la rentabilité**



Leur société

- p 4 ■ Morts des otages français au Niger
- Présence militaire de l'impérialisme français
- Bonus bancaires
- Expulsion à Toulouse
- p 5 ■ Laboratoires Servier bien servis par l'État
- Mélange de la santé et de la rentabilité
- p 6 ■ Plus d'élèves, moins d'enseignants
- Lycée professionnel Arthur-Rimbaud - La Courneuve
- Lycée professionnel Savary-Wattrelos (Nord)
- p 7 ■ Le congrès du Front National
- FN : un parti antiouvrier
- Le préfet interdit d'aider les pauvres
- p 12 ■ Précaires dans la fonction publique
- Mairie de Paris : 20 000 non-titulaires
- Cancer et travail
- p 16 ■ L'euro responsable de la situation des classes populaires ?
- IVG, contraception... Retour en arrière !

Dans le monde

- p 8-9 ■ Tunisie : la mobilisation continue
- Le mouvement a eu raison du dictateur
- Les forces de répression françaises
- DSK et Ben Ali
- Bonnes affaires capitalistes
- France Télécom - Orange et la dictature
- p 10 ■ Algérie : la colère
- La misère tue aussi
- Jordanie : manifestations contre la vie chère
- Baby Doc revient à Haïti
- p 11 ■ Italie : le chantage de Fiat
- Espagne : rien n'est résolu avec l'ETA
- Départementalisation à Mayotte

Dans les entreprises

- p 13 ■ Airbus - Toulouse ; Aéroport de Toulouse - Blagnac ; Aéroport de Roissy ; Répression anti-syndicale (Moulins)
- p 14 ■ Port de Marseille ; Dassault - Mérignac ; CHU Nancy ; Hôpital de Creil
- p 15 ■ Forges de SNECMA Gennevilliers ; La Poste - Rennes ; SNCF - Basse-Normandie ; LCL - Tours

• **Loi Bertrand sur la « modernisation du travail »**

Le gouvernement épinglé

Dans son dernier rapport annuel, le Comité européen des droits sociaux (CEDS) épingle la loi Bertrand du 20 août 2008 qui, sous prétexte de « modernisation du travail », a remis en question la réglementation sur les 35 heures et le temps de travail. Ce texte donne en effet toute latitude aux patrons pour augmenter et organiser le temps de travail.

Le CEDS conteste

notamment deux mesures : le fait que, pour les salariés soumis au régime du forfait, la nouvelle loi autorise jusqu'à 78 heures de travail hebdomadaire, et le dispositif concernant les astreintes professionnelles qui ne prévoit aucune contrepartie, ni en jour de repos, ni en compensation financière.

Le CEDS a donc déclaré la loi française non conforme avec la Charte européenne des droits

sociaux, que la France a signée et qui stipule que les signataires s'engagent « à fixer une durée raisonnable au travail », la durée hebdomadaire « devant être progressivement réduite pour autant que l'augmentation de la productivité le permette ».

Le gouvernement n'en a que faire, alors que d'après le Bureau international du travail, la France occupe le troisième rang mondial en termes de

productivité horaire, derrière les États-Unis mais devant l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Il est vrai que le gouvernement, trop occupé à servir la soupe au patronat, fait peu de cas de sa signature comme de ses engagements. Même quand il s'agit de ramener la législation du travail des décennies en arrière.

Roger MEYNIER

• **Chômage :**

Les profits sont trop élevés, pas les allocations

Pierre Méhaignerie, député UMP, président de la Commission des affaires sociales à l'Assemblée nationale, dans une interview au Figaro a dénoncé le niveau trop élevé du plafond des allocations chômage.

Pierre Méhaignerie fait partie des anciens centristes ralliés à l'UMP. Il a été régulièrement ministre de Jacques Chirac et est actuellement vice-président de l'UMP. Pour préparer de futures attaques du gouvernement contre les chômeurs, il dénonce parmi ceux-ci de soi-disant privilégiés. Certains chômeurs pourraient toucher, selon lui, jusqu'à 5 800 euros par mois et cela pendant deux ans. Il suggère donc de plafonner les allocations à 3 000 ou

3 500 euros et de réduire la durée de celles-ci. Sa justification principale est que ce niveau de rémunération n'inciterait pas au retour à l'emploi.

Prétendre qu'il suffirait de baisser ou de supprimer les allocations chômage pour que les travailleurs retrouvent un emploi est un argument habituel des politiciens de droite. Ils cherchent ainsi à présenter les chômeurs comme des privilégiés, parfois bien nantis, comme s'ils avaient choisi eux-mêmes

de se retrouver sans emploi. La dénonciation de Pierre Méhaignerie est une fumisterie. Pour toucher les allocations qu'il cite, il faut avoir perçu un salaire de 11 000 euros pendant au moins deux ans. Autant dire que de tels chômeurs sont très peu nombreux. La réalité, c'est que 80 % des chômeurs indemnisés touchent entre 1 000 et 1 200 euros.

Ce type de déclaration vise à dédouaner les véritables responsables du chômage que sont le patronat et le gouvernement. Même les rares hauts cadres qui se retrouvent au chômage le sont en général parce que leur patron

les a licenciés et que les lois autorisent ces licenciements, quand elles ne les favorisent pas.

Depuis la crise, le chômage est nettement reparti à la hausse et touche une fraction de plus en plus importante des salariés. C'est de la poudre aux yeux que de prétendre changer cela en réduisant les allocations chômage. En fait ce type de déclaration vise, non pas à réduire le nombre de chômeurs en leur donnant un emploi, bien rémunéré, mais à réduire encore plus les indemnités qui leur sont attribuées.

On ne marche pas !

Jean POLLUS

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
 (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 17 janvier



Ben Ali est parti, son système ne doit pas rester en place

Le départ du dictateur Ben Ali est d'abord une victoire des travailleurs, des chômeurs, des jeunes, des classes populaires de Tunisie qui se sont mobilisées depuis un mois. Après le geste d'un jeune vendeur qui s'était immolé par le feu pour protester contre les exactions de la police, les manifestations n'ont cessé de s'étendre, contre une situation sociale désastreuse faite de chô-

mage et de misère pour la majorité de la population, et contre l'attitude d'un régime ne sachant répondre que par la répression.

Malgré les balles de la police et les nombreux morts et blessés, la détermination des manifestants n'a pas faibli. Le mouvement, parti d'une petite ville, s'est étendu à tout le pays et n'a plus laissé à Ben Ali d'autre alternative que la fuite. Le dictateur réputé inamovible, au pouvoir depuis vingt-trois ans, appuyé sur un énorme appareil policier, bénéficiant du soutien des grandes puissances et en particulier de la France, a dû s'avouer vaincu. On a vu qu'un mouvement des classes populaires, quand elles se mobilisent et sont décidées à ne plus supporter ce qui est insupportable, peut ainsi faire tout basculer !

Cependant, ce qui se passe depuis le 14 janvier, jour du départ de Ben Ali, montre que tout n'est pas gagné, et de loin. Des groupes armés de partisans de l'ancien dictateur séviraient encore. L'armée se présente comme une protection contre ces groupes, mais c'est aussi elle qui contrôle directement les villes, voudrait exercer une grande partie du pouvoir et empêcher la population de régler ses comptes avec les protégés de la dictature qui ont mis le pays à sac depuis des années. Enfin, même cautionné par quelques personnalités de l'opposition, le gouvernement reste entre les mains d'hommes qui, il y a quelques jours, étaient encore les fidèles serviteurs de Ben Ali. Visiblement, si tous ceux-là ont estimé qu'il fallait se débarrasser de ce dictateur devenu trop impopulaire, c'est pour tenter de sauvegarder l'essentiel de leur pouvoir et la domination des classes privilégiées.

Mais justement les travailleurs, les chômeurs, les jeunes, ne doivent pas s'être sacrifiés, avoir versé leur sang, simplement pour changer la façade du pouvoir. Ils se sont levés contre celui-ci avec des aspirations claires : en finir avec le manque de libertés, et surtout avec le chômage, la pauvreté, les inégalités, l'injustice, l'exploitation et la corruption. Aujourd'hui, on les voit tenter de s'organiser et de s'armer par eux-mêmes pour faire face aux partisans de l'ancien dictateur. Et en effet, pour la satisfaction de leurs aspirations, ils ne peuvent s'en remettre à des hommes qui gouvernaient hier encore avec Ben Ali, même si ceux-ci font des promesses de démocratie. Ils ne peuvent faire confiance qu'à leurs propres forces, à la capacité des travailleurs et de la population à s'organiser et à imposer leurs droits.

On a déjà vu des dictatures comme celle de Ben Ali s'écrouler pour être remplacées par des régimes qui ne valaient guère mieux. Pour que son départ débouche sur un véritable changement social, les travailleurs, les classes populaires de Tunisie auront encore à lutter pour l'imposer. Et elles viennent justement de démontrer, dans la lutte contre Ben Ali, qu'elles peuvent en avoir la force.

Leur lutte doit être aussi la nôtre. La classe ouvrière de France et celle de Tunisie sont liées par une histoire commune, par la présence de nombreux travailleurs tunisiens qui ont dû venir gagner leur vie ici. Mais elles sont liées aussi parce que les patrons qui nous exploitent ici en France sont souvent les mêmes qui règnent en Tunisie et qui ont prospéré sous la dictature de Ben Ali. Travailleurs français et tunisiens — mais aussi algériens, marocains, africains... — nous sommes frères dans la lutte contre les mêmes exploiters. Et le chômage, la misère qui s'étendent là-bas comme ici découlent de la même crise du système capitaliste, dont on voudrait faire payer les frais aux classes les plus pauvres.

Nos frères de Tunisie viennent de nous montrer comment on peut faire tomber un dictateur. La leçon doit nous servir, car nous subissons en commun une autre dictature, plus cachée mais tout aussi inadmissible : celle des riches et des spéculateurs, des grands capitalistes et des banquiers.

Arlette LAGUILLER

• Reclassement des ex-ministres du gouvernement Fillon

Petits arrangements entre amis

Le remaniement du gouvernement Fillon, en novembre, a entraîné les départs de seize ministres et secrétaires d'État. Mais que l'on se rassure : ils n'ont pas échoué à Pôle emploi !

Jean-Marie Bockel vient de se voir confier une étude sur la délinquance en France. Il voit dans cette mission que lui a confiée le Premier ministre « une compensation », a-t-il déclaré au journal *Les Échos*. Fadéla Amara a déjà été recyclée comme inspectrice générale des affaires sociales à 8000 euros par mois et Rama

Yade a été propulsée déléguée permanente de la France auprès de l'Unesco.

Tous les autres ex-ministres ont retrouvé leurs fauteuils de députés ou de sénateurs sans avoir à repasser par une élection partielle, comme le permet une loi de 2008. Ainsi, les Éric Woerth ou Jean-Louis Borloo n'ont pas eu à rendre de comptes aux électeurs pour leurs attaques contre les retraités ou le fiasco du cinéma du Grenelle de l'environnement.

Pour deux autres ex qui n'avaient pas de fauteuils

réservés où se recaser, Copé a créé des planques de secrétaires adjoints à l'UMP. Quant à Bernard Kouchner, il hésiterait entre le nouveau poste de défenseur des droits, une instance gouvernementale fourretout appelée à remplacer la Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations), ou un retour à la direction du PS, Ségolène Royal lui ayant déjà publiquement ouvert les portes.

À Maignon aussi, les sièges sont fournis avec parachutes dorés.

Louis BASTILLE

Cercle Léon Trotsky

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour sujet :

Les religions, l'athéisme, et le matérialisme

Vendredi 28 janvier
à 20 h 30

Espace Paris-Est Montreuil
128, rue de Paris – Montreuil
(Seine-Saint-Denis)

Métro: Robespierre (ligne 9)
Participation aux frais: 3 euros

• Mort des otages français au Niger

La responsabilité du gouvernement français

Plus le temps passe, et plus les circonstances dans lesquelles les deux jeunes Français enlevés au Niger ont été tués démentent les affirmations du ministre de la Défense Alain Juppé, selon lequel ils auraient été abattus « froidement » par leurs ravisseurs, membres d'Aqmi (Al-Qaïda au Maghreb islamique). Bien des zones d'ombre subsistent et ne seront sans doute jamais levées, mais dès à présent il apparaît clairement que l'intervention militaire décidée par Sarkozy, Juppé et consorts ne leur laissait aucune chance de survie.

Tandis que les ravisseurs étaient pris en chasse par des gendarmes nigériens, les commandos français ont tiré sur les véhicules depuis des hélicoptères, incendiant plusieurs voitures, dont celle dans laquelle se trouvait Vincent Dolory, dont le corps présentait de graves brûlures qui pourraient avoir causé sa mort. Outre les deux Français et quatre ravisseurs, trois gendarmes nigériens ont aussi été tués, « victimes des tirs

français », a affirmé un haut responsable politique nigérien. Et lorsque Fillon a dit avoir remis deux prisonniers aux autorités nigériennes, il a été aussitôt contredit par le ministre de l'Intérieur nigérien qui a déclaré « ne détenir aucun terroriste ».

Bref, le déploiement de forces auquel s'est livrée l'armée française avait plus pour but de montrer aux populations locales que la France avait le pouvoir d'intervenir militairement, n'importe où sur le territoire africain, que de libérer les deux otages. Ce n'est pas simplement

une bavure, c'est un choix politique conscient. « *L'option des négociations a été exclue* », déclarent des amis d'Antoine de Léocour, « *au nom de la raison d'État, qui l'a emporté sur le respect de la vie des citoyens* ».

Et alors que le gouvernement

français, qui a ordonné l'assaut au nom de la fermeté contre le terrorisme, a le sang des otages sur les mains, Sarkozy a encore eu l'indécence d'assister aux obsèques des deux jeunes humanitaires !

Marianne LAMIRAL

La présence militaire de l'impérialisme français dans le monde

L'intervention rapide de l'armée française, avec le désastre qui s'en est suivi pour les deux otages, a été permise par le fait que des troupes stationnent en permanence en Afrique. Il s'agit de « *forces pré-positionnées* », pour reprendre les termes du ministère de la Défense. Plus de 15 000 militaires sont ainsi en permanence sur le pied de guerre, sans compter les commandos envoyés en renfort, ainsi que du personnel civil.

En effet, outre les bases militaires situées sur le territoire métropolitain, la France

en a établi dix autres dans le monde, dans des zones qui correspondent à son ancien empire colonial. Cinq d'entre elles sont dans des collectivités ou départements toujours rattachés à l'État français aux Antilles, en Guyane, en Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et à La Réunion-Mayotte. Et il existe deux bases permanentes dans les Émirats arabes unis, en vue d'interventions au Moyen-Orient et dans l'océan Indien.

Mais c'est surtout en Afrique que l'impérialisme français tient à avoir

une présence militaire permanente, dans le but, non d'assurer la sécurité des ressortissants, comme le gouvernement le proclame à chaque intervention, mais surtout de protéger les intérêts économiques des grands groupes français qui continuent de piller le continent, en assurant si besoin est la défense de régimes qui leur sont favorables. Trois bases permanentes sont ainsi installées sur le continent africain : à Djibouti, au Gabon et au Sénégal. Et l'état-major considère que celle de La Réunion est aussi une base servant

de départ à des interventions en Afrique. L'an dernier, 11 200 militaires ont ainsi été engagés dans des opérations extérieures, dont plusieurs milliers en Afrique, dans les opérations Licorne menée en Côte d'Ivoire, et Épervier au Tchad.

Pour l'impérialisme français, ses anciennes possessions africaines restent encore sa chasse gardée, et il se donne les moyens d'y intervenir militairement à tout moment.

M. L.

• Bonus bancaires

La saison des étrennes

Avec la nouvelle année vient la saison des bilans. Les six plus grands groupes bancaires français ont distribué à leurs traders 3 milliards d'euros de bonus en 2010, en hausse de 60 % par rapport à l'année précédente.

poursuivent leurs efforts de modération en 2011 » ! Quelques milliers de spéculateurs de haut vol se sont partagé des sommes astronomiques. Les 400 d'entre eux les mieux payés ont reçu 660 millions d'euros. Ces primes annuelles, qui dépassent ce que gagnent des milliers de salariés au cours de toute leur vie, sont bien sûr

révoltantes. Mais elles ne représentent qu'une part de l'argent que brassent les institutions financières.

En comparaison avec les bonus, les actionnaires d'une seule de ces banques, la Société Générale, se sont partagé 3 milliards d'euros,

rien que pour les neuf premiers mois de 2010.

Au cœur de la tempête financière, les BNP, Société Générale et autres Crédit Agricole

avaient reçu des milliards de l'État. Les banques avaient fait mine de s'engager à limiter les bonus des traders, qui étaient accusés alors d'être les responsables de la crise économique. Puis, les mois passant, elles avaient fait semblant de se montrer inquiètes lorsqu'en 2009 des règles avaient été adoptées pour limiter les rémunérations des traders. Mais ces banques ont été rassurées. Michel Camdessus, ancien directeur général du Fonds monétaire international, chargé par le gouvernement français de surveiller l'application des nouvelles règles, si on peut appeler ainsi ces recommandations très floues, a signalé dans les conclusions d'un rapport rendu ce mois-ci la « *modération et la transparence* » dans la rétribution des traders par les banques françaises. Une augmentation de 60 % de leur rétribution, c'est ce que ce spécialiste qualifie de modéré. Chacun ses lunettes.

Cela montre ce que valent des propos sur la moralisation du système capitaliste. Ce contrôle des banques et des financiers, seuls les travailleurs pourront le rendre effectif.

Giles BOTI



C'est ce que la ministre de l'Économie Christine Lagarde a commenté, en disant attendre des banques « *qu'elles*

• Toulouse – quartier Papus

Une expulsion révoltante

Lundi 10 janvier à Toulouse quartier Papus, au petit jour un ouvrier carreleur d'origine turque a été arrêté par la police. Vingt-quatre heures plus tard, il était embarqué dans un avion pour Istanbul. Il vivait en France depuis dix ans avec son épouse et ses trois enfants, dont les deux plus jeunes sont nés ici. Tous les trois sont scolarisés dans les écoles et au collège du quartier.

Toute la famille avait déjà été arrêtée en 2007 et placée en centre de rétention dans la banlieue toulousaine. Cette ignominie avait provoqué un élan de solidarité et une mobilisation parmi les personnels des établissements scolaires, les parents d'élèves, les voisins et associations du quartier. Une délégation massive s'était rendue à l'audience du tribunal administratif, où la décision d'expulsion fut rejetée.

Depuis, cette famille espérait bien voir aboutir ses demandes de régularisation. C'était sans compter sur le

pouvoir de nuisance de certaines directions des services de l'État qui, cette fois-ci, se sont empressées de procéder à l'expulsion en prenant de court la mobilisation. Pour autant, l'émotion et l'indignation à l'annonce de la nouvelle ont été vives et la solidarité avec les enfants et leur mère s'est aussitôt mise en place.

Un rassemblement a eu lieu dès le lendemain devant l'école élémentaire. Une pétition a déjà recueilli 250 signatures. Un comité de soutien s'organise pour prendre en charge toutes les tâches rendues nécessaires par l'exigence du retour du père auprès des siens et la régularisation définitive de toute la famille. Et même si la mobilisation risque d'être de longue haleine, chacun est conscient que seul le développement de la solidarité dans ce quartier très populaire de Toulouse peut faire obtenir satisfaction.

Correspondant LO

• Mediator

Les laboratoires Servier bien servis par l'État

À son arrivée au ministère de la Santé en novembre, Xavier Bertrand avait pris les devants. Pour tenter d'éviter d'être éclaboussé par l'affaire, il avait dit souhaiter faire toute la lumière sur l'affaire du Mediator et commander un rapport à l'Institut général des affaires sociales. Ce rapport, qui vient d'être publié, se prononce clairement sur l'inefficacité et la dangerosité du Mediator.

Il dénonce l'attitude des laboratoires Servier, qui auraient même «roulé dans la farine» certains responsables des commissions de l'État. Il accuse toute la chaîne de contrôle des médicaments d'avoir échoué à éviter l'utilisation de ce produit inutile et dangereux, l'expliquant en partie par les liens financiers entre certains experts médicaux ou hauts fonctionnaires et les laboratoires, et reprochant aux responsables politiques de ne pas s'être rendu compte de cette situation. Enfin le rapport affirme que le retrait du Mediator aurait dû être décidé dès 1999.

Ainsi un médicament dangereux est resté utilisé et même remboursé par la Sécurité sociale pendant dix ans, alors qu'il y avait suffisamment d'éléments scientifiques

pour décider son interdiction. Ce rapport ne fait sans doute pas toute la lumière, mais il donne suffisamment d'éléments pour comprendre que les représentants de l'État ont bien plus défendu les intérêts des laboratoires que ceux des patients.



«S'il y a des victimes, c'est parce qu'il y a un laboratoire qui a causé des victimes», a dit Xavier Bertrand commentant ce rapport, obligé de reconnaître qu'il porte lui-même une part de responsabilité. Il promet une indemnisation des victimes et une refonte complète du système de mise sur le marché et de surveillance

des médicaments.

Xavier Bertrand était effectivement déjà ministre de la Santé entre 2005 et 2007, et il est donc au moins responsable d'avoir laissé en place à l'époque toute la chaîne de contrôle des médicaments qu'il prétend dénoncer aujourd'hui. Soit il était incompétent, soit il n'a pas voulu toucher aux

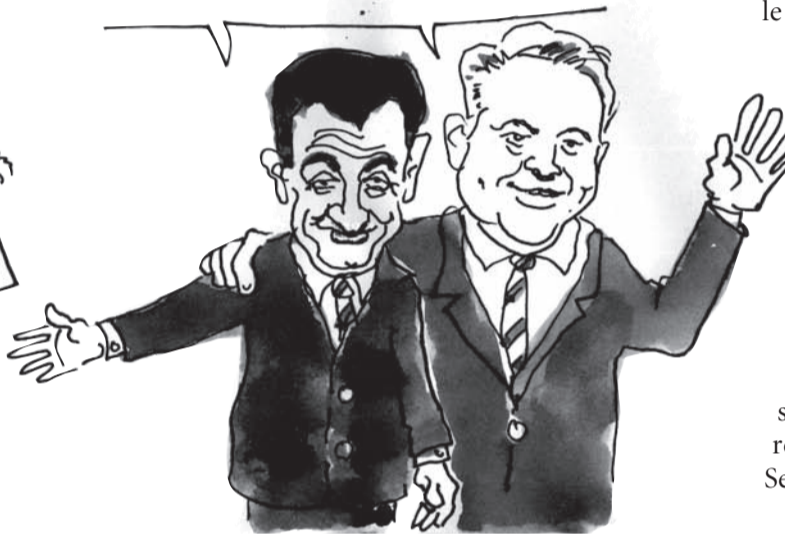
intérêts des grands groupes de l'industrie pharmaceutique. Dans les deux cas, il est peu probable qu'il le fasse vraiment maintenant et ses déclarations sont avant tout destinées à tenter d'éteindre le scandale qui pourrait l'atteindre.

Jacques Servier, patron des laboratoires qui portent son nom, a été décoré par des dirigeants politiques de gauche comme de droite: Mitterrand en 1985, Strauss-Kahn en 1992, Chirac en 2002, Sarkozy en 2008. Il était ainsi récompensé pour le succès de ses laboratoires!

Aujourd'hui, le rapport de l'IGAS montre qu'il s'agit d'un industriel peu scrupuleux, ayant commercialisé un médicament nuisible qui serait responsable de 500 à 2000 morts. Et il aura fallu toutes ces victimes pour faire éclater le scandale de la soumission des sommets de l'État aux intérêts d'un capitaliste comme Servier!

Jean POLLUS

SES CHÈQUES SONT BONS,
SES MÉDICAMENTS NE PEUVENT
PAS ÊTRE MAUVAIS.



L'effet désastreux du mélange de la santé et de la rentabilité

«Incroyable»,
«invraisemblable»...

Les mots ne manquent pas dans la bouche des ministres et autres responsables sanitaires pour qualifier le scandale du Mediator. Le vrai problème, c'est que les médicaments n'apportent pas seulement un effet thérapeutique, mais aussi des plus-values, et que le risque est donc grand de favoriser leurs ventes... Pour mieux soigner les profits.

Les étapes du parcours du médicament

Avant de devenir un médicament, un produit qui s'est montré efficace lors d'expériences au laboratoire doit être évalué chez l'homme. D'abord sur des volontaires sains, afin de tester les grandes lignes de sa tolérance et de son activité. Puis sur un petit nombre de malades, afin d'apprécier ne serait-ce que la dose optimale à administrer. Enfin, troisième phase des essais cliniques, sur un grand groupe de malades, afin de mesurer son efficacité et sa tolérance, de définir les précautions d'emploi, les interactions avec les autres

médicaments, etc. À chaque étape, les essais sont conduits par des «experts» sous le contrôle de l'Afssaps, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé.

Ensuite, le laboratoire dépose une demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) auprès d'une commission de la même Afssaps. Là, en fonction du résultat des études précédentes, l'AMM est accordée si le médicament présente un rapport bénéfice/risque favorable, c'est-à-dire si le bénéfice qu'il apporte est plus important que les risques qui lui sont liés.

Puis, si le laboratoire souhaite un remboursement par la Sécurité sociale, il transmet un dossier à la Commission de transparence de la Haute autorité de santé, qui se charge de définir le service médical rendu (SMR) du médicament. Et c'est un organisme placé sous l'autorité du ministre de la Santé, le Comité économique des produits de santé, qui décide, en fonction de ce SMR, si le médicament sera remboursé et le niveau du taux de remboursement.

Enfin, pendant toute la vie du médicament, les professionnels de santé ont pour

obligation de transmettre les éventuels effets indésirables qu'il provoque à la Commission nationale de pharmacovigilance, qui est une autre des commissions de l'Afssaps.

Les liens entre la réglementation et l'industrie

Il ne manque donc pas d'organismes de contrôle et de suivi pour assurer la qualité du médicament, pas plus que celui-ci ne souffre d'un défaut de réglementation. Sauf qu'à chaque étape, des liaisons pour le moins dangereuses s'établissent entre l'industrie et les autorités sanitaires chargées du contrôle.

Ce sont les laboratoires, chacun pour ses propres produits, qui organisent les essais cliniques, qui recrutent et rémunèrent les médecins qui les conduisent. Ces experts se trouvent être tout à la fois juge et partie. En effet c'est en travaillant dans et pour les firmes pharmaceutiques qu'ils acquièrent leurs compétences et donc leur niveau d'expertise. Tour à tour en contrat avec un ou plusieurs laboratoires, pas nécessairement celui pour lequel ils conduisent une expertise à un moment donné, ils

appartiennent de fait à l'industrie pharmaceutique.

Au sommet de chacun des organismes chargés du contrôle du médicament et qui sont tous sous la tutelle du ministère de la Santé – les hauts responsables sont de grands commis de l'État passés par les cabinets ministériels. Et, à tous les étages, c'est un embrouillamini de relations avec l'industrie. Ainsi, au sein même des commissions qui délivrent les AMM et dans les groupes de travail qui s'en occupent, siègent systématiquement des représentants du syndicat patronal des firmes pharmaceutiques! Et puis c'est une taxe sur le chiffre d'affaires de cette industrie qui finance l'Afssaps. Et c'est aussi cette industrie qui assure la formation médicale continue des médecins, qui soutient les revues spécialisées, etc. Elle est dans tous les rouages du système.

Les moyens d'y remédier ?

Le ministre de la Santé Xavier Bertrand promet qu'il va «changer radicalement le système»... C'est exactement avec les mêmes arguments que, en 1993, l'Agence du médicament (ancienne dénomination de

l'Afssaps) a été créée. Il s'agissait alors, après le scandale du sang contaminé, de confier le contrôle du médicament à une «agence indépendante», au lieu du ministère de la Santé à qui il incombait jusque-là. On voit ce que cela a donné.

En fait, c'est le système économique tout entier qui est responsable. Un système où chaque laboratoire travaille dans le plus grand secret en concurrence avec tous les autres, parce que c'est le premier qui décrochera le brevet d'une découverte qui décrochera la timbale. Et la timbale est souvent si lucrative qu'elle vaut bien, de la part des industriels et des gouvernants, quelques arrangements avec la sécurité sanitaire et la santé des patients.

En 2006 Jean-François Dehecq, alors patron de SanofiAventis, le rappelait sans scrupule à la tribune d'une convention interne de l'UMP: «Vous les députés, vous adorez venir inaugurer mes centres de recherche et mes usines. J'aimerais que vous vous en souveniez quand vous êtes assis à l'Assemblée nationale, quand vous votez les lois.»

Sophie GARGAN

• Plus d'élèves, moins d'enseignants...

Le ministre de l'Éducation doit retourner à l'école

Mi-janvier, les menaces sur l'Éducation nationale se précisent. 16 500 postes doivent disparaître à la rentrée 2011. Charge est déléguée aux recteurs d'académie d'appliquer la saignée, en jouant sur les « leviers » pointés par leur ministre, dans des lettres de consignes plutôt vagues dont l'axe se résume à « plus d'élèves par classes, moins de moyens d'apprentissage ».

Affiché globalement, le chiffre des emplois à supprimer semble énorme, d'autant plus qu'il vient s'ajouter aux dizaines de milliers d'emplois déjà supprimés, plus de 66 000 depuis 2007. Et traduit concrètement en postes administratifs, en emplois d'enseignants sans lesquels les établissements vont devoir fonctionner, le tableau qui se profile pour septembre 2011 est sombre.

Un peu partout, alors que les effectifs d'élèves attendus sont en hausse, les enseignants seront moins nombreux pour les accueillir, sans parler des EVS, des emplois précaires bien utiles à l'encadrement des jeunes ou en aide à la direction des écoles primaires, supprimés massivement dans certains départements. On pourrait établir une carte de France de la grande misère de l'enseignement public prévisible en septembre : dans l'académie de Lyon par exemple, 4 507 élèves supplémentaires devraient être inscrits, 282 postes d'enseignants et quatre postes d'employés sont supprimés, alors qu'il manquait déjà 59 instituteurs. Dans l'académie de Créteil, les élèves, les professeurs et les parents devront se débrouiller avec 571 emplois en moins. Dans la Seine-Saint-Denis, le ministère a le cynisme de supprimer vingt instituteurs et quarante professeurs dans les collèges – là où six cents élèves supplémentaires devraient se présenter – et de déplorer par ailleurs la réussite moindre des élèves, comparée à la moyenne nationale.

Un exemple parmi d'autres de la situation actuelle : à Épinay, banlieue ouvrière de Paris, une école maternelle a dû faire face à quarante-sept journées d'instituteurs non remplacés rien que depuis la rentrée de septembre 2010, au point que de nombreux parents tentent de déposer un recours au tribunal administratif pour service non rendu ou saisissent la Halde pour discrimination vis-à-vis de leurs enfants.

Les établissements ruraux ne sont pas épargnés : dans l'Aveyron 47 postes sont supprimés, dans le Lot 4% des postes d'enseignants vont disparaître, dans l'académie de Reims, il manquera 371 postes, dans l'Eure 52, alors que 600 élèves nouveaux arrivent dans les collèges.

Dans l'immédiat, c'est aussi l'offre de formation ouverte aux lycéens qui rétrécit : dans les Yvelines par exemple, quatre BTS différents (formations en deux ans accessibles après le bac) sont supprimés, à Poissy, Mantes-la-Jolie, Montigny-le-Bretonneux et Rambouillet, le rectorat faisant observer que les élèves peuvent se déplacer pour aller suivre ces formations ailleurs dans l'académie, ce qui signifie parfois aller à l'autre bout du département... ou s'inscrire dans le privé, payant.

Des manifestations ou rassemblements sont organisés samedi 22 janvier dans tout le pays, à l'appel de syndicats, d'associations de parents et d'éducateurs, contre la politique catastrophique du gouvernement dans l'Éducation nationale. Rien qu'avec les suppressions de postes programmées, il y a 16 500 bonnes raisons d'y participer.

Viviane LAFONT

À Paris, samedi 22 janvier, une manifestation aura lieu à 14 h 30 au départ du Luxembourg, en direction du ministère de l'Éducation nationale.

• Lycée professionnel Arthur-Rimbaud La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

L'augmentation du nombre d'élèves par classe ne passe pas

Jeudi 13 janvier, pratiquement aucun cours n'a été assuré au lycée professionnel Arthur-Rimbaud de La Courneuve en Seine-Saint-Denis. Les enseignants ont fait grève contre le projet du rectorat de passer les effectifs de la filière Carrières sanitaires et sociales de 24 à 30 élèves par classe. Lors de cette journée, les grévistes ont publiquement dénoncé cette dégradation des conditions d'enseignement.

Dès 7 h 30, ils ont investi la

place du 8-mai-1945, où se croisent bus, tramways et métro, afin d'informer les passants, dont bon nombre de parents d'élèves. Au milieu de la matinée, une conférence de presse a réuni, non seulement les enseignants du lycée Arthur-Rimbaud, mais aussi ceux du lycée Sabatier de Bobigny, également en grève. Chez eux, le rectorat a annoncé la suppression de la filière Carrières sanitaires et sociales et entend ainsi pouvoir supprimer des postes.

municipal de Lutte Ouvrière sont intervenus pour apporter leur soutien aux enseignants en grève. Lors de la rencontre au rectorat l'après-midi, entre une délégation de six enseignants et des représentants de l'administration, ces derniers n'avaient visiblement pas apprécié le fait que la grève a été couverte le midi par le journal régional de France 3, alors que le recteur venait de prétendre que dans le département de la Seine-Saint-Denis il n'y avait aucune surcharge de classe.

À la question : « Comment justifiez-vous une telle augmentation des effectifs dans un lycée situé en zone d'éducation prioritaire et qui cumule toutes les difficultés économiques et sociales ? » la seule réponse a été de dire que la norme des classes de baccalauréat à l'échelle nationale est de 30, voire 32, et que jusqu'à présent les établissements de La Courneuve et de Bobigny étaient tout simplement « hors norme ».

Pour les enseignants, il s'agit là d'une décision irresponsable, et ils ont bien l'intention de continuer à la refuser.

Correspondant LO

**Flu Ministère
on prépare
la rentrée.**

2011, ENCORE
16 000 POSTES
À TAILLER !



Suppression de classes dans un lycée, entassement des élèves dans l'autre : ce sont les deux bouts d'une même politique, avec pour conséquences des conditions d'enseignement dégradées.

Plusieurs élus, le maire PC de La Courneuve, le député PS, ainsi qu'un conseiller général PS et un conseiller

• Lycée Professionnel Savary – Wattrelos (Nord) Maintenons la Maintenance !

À la veille des vacances de décembre, on apprenait la suppression d'une des trois filières du lycée professionnel Savary de Wattrelos : la filière Maintenance des équipements industriels. Le prétexte invoqué par le rectorat est le suivant : il n'y a pas eu assez d'élèves à la rentrée. Sauf que cette filière n'avait pas été indiquée dans la brochure de l'année dernière distribuée dans les collèges et centres d'orientation de la région ! Oubli ou préméditation, personne ne sait...

La suppression de la Maintenance aurait plusieurs conséquences. D'abord, pour les élèves du bassin de Roubaix-Tourcoing (300 000 habitants), il n'existerait plus de formation en maintenance... sauf dans les lycées privés, ou alors à plus d'une heure de trajet de chez eux. Ensuite, la suppression d'une filière entraînerait forcément des suppressions de postes, voire des licenciements pour les contractuels, nombreux dans le lycée. Enfin, l'existence même du lycée serait en jeu, car l'établissement, avec ses 250 élèves actuellement, est

considéré comme « trop petit » par le rectorat.

C'est pourquoi depuis les vacances de décembre la mobilisation s'organise. Mercredi 12 janvier, jour d'ouverture des soldes, un rassemblement a eu lieu sur la place principale de Roubaix pour protester contre la « grande braderie de l'Éducation ». Tracts, pétitions, banderoles, l'ambiance était déterminée. Presque la moitié des professeurs étaient présents, des élèves les ont rejoints. Le soutien de la population a été net : « Vous avez raison de vous battre ! » revenait sans cesse.

Une idée était reprise par tous : ce n'est pas aux milieux populaires, et en particulier à la jeunesse, de faire les frais des économies du gouvernement !

Ce qui nous renforce a été l'annonce qu'une autre filière Maintenance dans un lycée du Nord, à Cambrai, a été maintenue suite à la mobilisation des professeurs. Et puis, l'action du mercredi 12 a donné l'envie d'en refaire d'autres, et de transmettre la contagion à tous les établissements scolaires qui vont subir des suppressions de postes !

Correspondant LO



• Le congrès du Front National

Dédiabolisé ou pas, une menace grave contre le monde du travail.

À l'issue du congrès des 15 et 16 janvier, Marine Le Pen a succédé à son père à la présidence du Front National. Une succession organisée depuis longtemps et sans surprise. Ce n'est donc pas cela qui a retenu l'attention des commentateurs, mais l'orientation nouvelle qu'ils ont cru percevoir dans le discours de la nouvelle présidente. Marine Le Pen aurait donné dans ses discours une part plus grande aux questions économiques et ne rejeterait plus comme auparavant l'idée d'une intervention de l'État dans les rouages de l'économie. Ils y voient une rupture avec le libéralisme qui, selon ces fins analystes, serait l'apanage du FN depuis sa fondation. Et de s'empresser d'en conclure à un re-positionnement du FN.

Constatant par ailleurs qu'elle a moins insisté sur la dénonciation de l'émigration, thème favori de l'extrême droite, pour parler de la lutte contre les risques d'une « invasion islamique », en se référant aux principes de la laïcité, ils en concluent que le Front National nouveau aurait choisi de se « dédiaboliser », d'endosser les habits d'un parti de droite classique, et de se donner l'allure d'un parti de gouvernement.

La belle découverte ! Ce n'est pas d'aujourd'hui que le FN ou certains de ses membres ont la tentation de participer au pouvoir, d'« aller à la soupe ». En témoignent ces va-et-vient continus, limités certes pour l'instant entre notables du FN qui se rallient à l'UMP, ou ceux – mais c'est plus rare car la soupère est du côté de l'UMP – des politiciens qui font le chemin inverse. Quant à la normalisation des thèmes dont s'alimente traditionnellement le FN, elle est autant le fait de la droite dite classique, qu'incarne l'équipe Sarkozy, que de la direction du parti lepeniste. Si Marine Le Pen

vient de découvrir une nouvelle cible avec ces musulmans qui « occupent nos rues pour y faire leur prière », Sarkozy avait enfourché le cheval de la chasse aux Roms, après avoir montré du doigt la « racaille » des quartiers. Une attitude qui rappelait le Chirac « du bruit et des odeurs ».

Tout cela illustre le fait qu'il n'y a pas de cloison imperméable entre l'extrême droite et ces politiciens de la droite dite républicaine, comme on essaye de nous le faire croire régulièrement. Et on a pu mesurer combien les affirmations de ceux qui prétendaient en 2002 que Chirac ferait rempart

à Le Pen (Jean-Marie) et à ses idées, relevaient de la mystification, dangereuse, voire mortelle pour la classe ouvrière et les classes populaires.

L'idée qu'une coalition gouvernementale se constitue entre l'UMP et le FN ne relève pas du fantasme. Des accouplements de ce genre se sont réalisés dans d'autres pays, en Italie, en Autriche, et peuvent se réaliser dans d'autres pays encore où la droite extrême, pour ne pas dire l'extrême droite, a connu récemment des succès électoraux.

Ce n'est pas parce que ce type de situation tend à se généraliser qu'il ne faut pas

s'en inquiéter et la considérer comme un épisode banal de la vie politique qui s'inscrirait dans une alternance, classique, telle qu'elle s'est pratiquée dans la période récente. La banalisation de l'extrême droite, c'est aussi la banalisation de ses « idées », d'ailleurs déjà mises en œuvre en partie par Sarkozy. L'accession de l'extrême droite au gouvernement, même par des voies institutionnelles, annoncerait une nouvelle aggravation de la politique menée contre les travailleurs et les classes populaires. Marine Le Pen ne le cache pas plus que son père.

Jean-Pierre VIAL

Front National, un parti antiouvrier

Le FN a le front de se présenter comme le meilleur défenseur des travailleurs, français s'empresse-t-il d'ajouter. Qu'il essaye de dresser les travailleurs les uns contre les autres, d'expliquer que les problèmes des travailleurs français d'origine – comme si cela voulait dire quelque chose ! – seraient dus à la présence de travailleurs venus d'autres pays, ce n'est pas défendre les travailleurs, même ceux que l'on dit français.

Non, ce n'est pas les

défendre que détourner la colère des salariés de leurs véritables ennemis, des responsables réels de leur exploitation, de leurs exploités, le patronat. C'est au contraire contribuer à les affaiblir. Le FN est et a toujours été dans le camp du patronat.

Pour l'illustrer, il suffit de se souvenir de ce qui se passait il y a trois mois quand le monde du travail – français, immigrés confondus dans les mêmes défilés – s'est mobilisé pour défendre la retraite. De

quel côté se trouvaient les dirigeants du Front National ? Du côté du gouvernement et de ses mesures, c'est-à-dire du côté des exploités. Pendant longtemps, le FN défendait la retraite à 65 ans, voire parfois à 70 ans, si on écoutait J.M. Le Pen. Ce n'est qu'au dernier moment, par opportunisme, que le FN a inscrit la défense de la retraite à 60 ans dans son programme, tout en insistant sur la nécessité d'en faire bénéficier en priorité la fraction des travailleurs dite française.

Mais il a continué à défendre la perspective de la retraite par capitalisation, c'est-à-dire d'une retraite à la carte, financée par les salariés eux-mêmes, en fonction de leurs moyens.

L'actualité nous fournit un autre exemple du camp dans lequel se situent les dirigeants du FN : le camp des dictateurs. Ainsi Bruno Golnisch, le second de ce parti, critiquait le fait que le gouvernement refuse l'asile sur le sol français du dictateur tunisien déchu.

J.P. V.

• Norrent-Fontes (Pas-de-Calais) : Le préfet interdit d'aider les pauvres !

Norrent-Fontes est une commune située le long de l'autoroute A 26, l'autoroute vers les ferries et l'Angleterre, et des migrants tentent de s'y installer en attendant de passer la Manche.

Le maire de la commune n'a pas voulu détruire leur campement de fortune, faisant de plus preuve d'humanité en mettant quelques moyens de la commune à leur disposition. Tout le contraire de ce que veulent le gouvernement et le préfet qui s'acharnent à détruire autour de Calais le moindre abri de planches et de tôles dès qu'il est détecté.

Ainsi, les migrants doivent errer et dormir dehors. Hommes, femmes et enfants,

dehors et sans abri, telle est la loi du pays riche qu'ils tentent de traverser.

La loi ne s'assouplit que pour une nuit ou deux, quand il fait « trop froid » (il faisait – 10° il n'y a pas si longtemps) et le préfet décide alors d'ouvrir une salle de sport ou un bâtiment communal. La préfecture verse même 100 000 euros à la ville de Calais, pour un accueil « d'urgence », à condition qu'il soit temporaire et que les migrants se retrouvent vite dehors. Le préfet explique cyniquement que c'est ainsi qu'il finira par décourager les migrants qui veulent rejoindre l'Angleterre. C'est ignorer les épreuves qu'ils ont déjà traversées pour arriver jusque-là et les situations

de guerre ou de misère qu'ils fuient.

Le maire de Norrent-Fontes, ayant réclamé au préfet à la fin de l'année 2010 une aide financière pour l'accueil des migrants, comme à Calais, celui-ci a non seulement refusé, mais il a lancé un ultimatum : « faire disparaître » le camp « illégal » de « ces étrangers en situation irrégulière » avant le 29 janvier sous peine de poursuites.

L'association d'aide aux migrants « Terre d'Errance » organise le 29 janvier à Norrent-Fontes une « journée de résistance » pour dénoncer cette société généreuse avec les plus riches mais impitoyable envers les plus pauvres.

Correspondant LO

• Au sommaire de **LUTTE DE CLASSE N° 133** (février 2011)

- Comment les industriels de l'automobile maintiennent leurs taux de profit
- La Côte d'Ivoire entre deux présidents
- Haïti
Crise électorale sur fond d'épidémie de choléra
- Chine
L'économie d'une grande puissance ?
- Comment la spéculation financière mène des pays pauvres à la famine
- États-Unis
La privatisation de l'école : une attaque contre la classe ouvrière



Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,58 euro

La mobilisation continue

Il aura fallu quatre semaines, depuis l'explosion de colère des habitants de Sidi Bouzid le 17 décembre, pour que la population tunisienne réussisse, par ses manifestations, à contraindre au départ le dictateur Ben Ali, en place depuis vingt-trois ans.

Que se passait-il alors au sommet de l'appareil d'État? En fait, ses membres avaient certainement déjà décidé de se débarrasser du dictateur, pour tenter de sauver tout le reste... Trois jours après la fuite de Ben Ali, lundi 17 janvier, un gouvernement transitoire était mis en place sous la houlette de l'ancien Premier ministre, Mohammed Ghannouchi. En son sein, six membres de l'ancien gouvernement étaient reconduits, et ce à des postes-clés, comme la Défense, l'Intérieur, les Affaires étrangères ou les Finances, Ghannouchi s'employant à assurer que ces derniers « avaient les mains propres » et avaient toujours agi « pour préserver l'intérêt national ». Trois dirigeants des partis de l'opposition légale, Nequib Chebbi, du Parti démocratique progressiste (PDP), Ahmed Brahim de l'Ettajdid, et Mustapha Ben Jaffar du Forum démocratique pour le travail et les libertés (FDTL) étaient appelés à participer, ainsi que des responsables liés à l'UGTT, la centrale syndicale.

Le lendemain mardi 18, dans l'après-midi, l'UGTT demandait déjà à ces derniers de se retirer du gouvernement, qu'elle ne reconnaît pas. Un peu plus tard, c'est le ministre de la Santé, Mustapha Ben Jaffar, du FDTL, qui suspendait à son tour sa participation. La ministre de la Culture aurait, elle aussi, démissionné. De son côté l'Ettajdid, né en 1993 de l'ancien Parti communiste tunisien (PCT), menace lui aussi de retirer ses ministres du gouvernement – auquel il aurait accepté de participer « afin de combler le vide politique qui menace la sécurité du pays et de préserver les acquis de la révolution du peuple » – si le parti de Ben Ali, le RCD, n'est pas écarté du pouvoir, et ses

ministres, du gouvernement. Le matin même, la police dispersait à Tunis une manifestation de centaines de syndicalistes et de militants qui criaient que la chute du dictateur ne devait être qu'une première étape et que son parti, le RCD, devait être écarté des responsabilités, à commencer par les ministères.

La population est soulagée d'avoir chassé le clan de Ben Ali et des Trabelsi, la famille de sa femme, soutenu jusqu'à l'avant-dernière minute par les dirigeants occidentaux. Mais elle est aussi légitimement fière d'y avoir réussi par une mobilisation quotidienne, courageuse, déterminée, malgré la répression, les dizaines de morts et de blessés, et n'est certainement pas prête à se laisser déposséder de sa victoire.

Depuis le 14 janvier, on voit naître des « comités de vigilance » qui protègent les quartiers populaires des exactions de bandes armées – police ou pègre – apparemment formées d'anciens serviteurs de Ben Ali et qui n'entendent pas perdre leur source de revenus. Ainsi a-t-on pu voir de jeunes hommes, souvent organisés autour de travailleurs ou de militants locaux, prendre en charge la sécurité des habitants, des familles, des habitations. On les a vus contrôler les voitures et leurs occupants, prêtant main forte à l'armée régulière qu'ils considèrent pour l'heure comme une alliée aux forces insuffisantes.

C'est dans cette mobilisation qui continue et dans cette organisation que la population tunisienne détient une première clé du changement auquel elle aspire. La bourgeoisie, qui a été pendant vingt-trois ans liée à Ben Ali, est toujours présente à la tête des banques, des mines, des usines textiles, des centres d'appels, des grands domaines fonciers. Le dictateur parti, la lutte des travailleurs, des jeunes, des chômeurs pour leurs revendications élémentaires devra continuer, alors que des tenants du régime de Ben Ali tentent, tant bien que mal, de remettre en place un gouvernement crédible.

Viviane LAFONT

La Tunisie après le départ de Ben Ali



À Tunis, le 18 janvier, manifestation contre la présence de ministres du parti de Ben Ali dans le nouveau gouvernement.

Quatre semaines d'un mouvement qui a eu raison du dictateur

Il y a deux ans déjà, la population pauvre de la région de Gafsa avait manifesté contre une situation insupportable, à la suite de quoi des manifestants croussaient toujours dans les geôles de la dictature. Mais le 17 décembre dernier, ce sont des centaines de jeunes et moins jeunes, chômeurs, mères de famille, qui ont laissé exploser leur indignation à Sidi Bouzid, ville de 40 000 habitants.

Un jeune marchand ambulancier de la ville venait de tenter de se suicider par le feu, après que les autorités locales lui avaient confisqué sa marchandise, acquise à crédit. Des rassemblements de proches du jeune homme, Mohamed Bouazizi, comme lui commerçants ambulants faute d'emplois, et des manifestations de colère se sont succédé trois jours durant, la police les réprimant violemment, procédant à des arrestations et emprisonnements.

Le suicide d'un autre jeune, le 22 décembre, escaladant un poteau électrique à haute tension en criant « Plus de misère, plus de chômage ! », apparut comme le témoignage d'une détresse profonde, tandis que les manifestations se multipliaient dans des villes voisines, Meknassi, Bouzaïane, où un bâtiment officiel et un poste de police étaient incendiés. D'autres villes s'embrasaient. Le 24 décembre, un manifestant était tué par balles, d'autres blessés : la police tirait sur la foule.

Le 27 décembre, des centaines de personnes se rassemblaient dans la capitale devant le siège du syndicat UGTT, à l'appel de militants, pour exiger le droit à travailler, la libération

des emprisonnés de Sidi Bouzid, dénoncer la corruption de Ben Ali et de sa clique.

Le lendemain, tandis que des centaines d'avocats manifestaient devant le siège du Premier ministre à Tunis, Ben Ali se faisait photographier au chevet du jeune Mohamed Bouazizi, puis prenait la parole sur la chaîne TV7, menaçant les manifestants de sanctions sévères et accusant l'opposition – interdite – d'« instrumentaliser un malheureux incident ».

Les jours suivants, en dépit d'une tentative du pouvoir de lâcher du lest avec le limogeage du ministre de l'Information – triste antiphrase – et de plusieurs gouverneurs de régions, dont celui de Sidi Bouzid, les manifestations se poursuivaient et s'étendaient. À Thala, le 3 janvier, plusieurs centaines d'étudiants et de lycéens, manifestant contre le chômage, la hausse du coût de la vie, la répression et la corruption du régime, s'en prenaient au siège du RCD, le parti de Ben Ali, avant d'être dispersés à coups de matraques et de tirs à balles réelles.

Après deux autres suicides, les cortèges funèbres laissèrent éclater la colère, de plus en plus impossible à contenir, des manifestants : la répression, meurtrière, eut bientôt fait plus de cinquante victimes dans le triangle Thala-Kasserine-Negueb, au centre-ouest du pays, la police en uniforme ou en civil matraquant et tirant dans la foule, pendant que des tireurs isolés au service du régime visaient pour tuer.

Le 10 janvier, Ben Ali parlait de nouveau à la télévision, pour fustiger « les voyous cagoulés, les

terroristes » qui manifestaient « à la solde de l'étranger », décrétant la fermeture des universités et lycées. Mais par ailleurs il tentait de stopper l'extension des manifestations en annonçant la création de 300 000 emplois dans les deux années à venir.

Face à ce pouvoir de plus en plus désemparé, la mobilisation populaire continuait de s'amplifier dans des dizaines de villes, formulant de plus en plus nettement, au-delà des mots d'ordre de « liberté, travail, dignité », la colère contre la corruption et le régime de dictature se traduisant par « Ben Ali, dégage ! » Le 13 janvier, celui-ci concédait dans un nouveau discours télévisé qu'il ne se représenterait pas en 2014, date prévue d'une nouvelle élection présidentielle. Il appelait hypocritement sa police à ne plus tirer sur les manifestants, promettait la liberté pour la presse et l'Internet, la baisse des prix de certains produits de base... et peut-être même sa chemise, si d'aucuns en avaient voulu. Mais le lendemain 14 janvier, tandis que l'armée était déployée à Tunis, une manifestation immense, calme, déjà victorieuse, défilait au centre de la capitale.

En fin d'après-midi, dans un dernier discours, préenregistré a-t-on dit, Ben Ali décrétait l'état d'urgence, tout en annonçant le limogeage de son gouvernement et des élections législatives anticipées.

Dans la soirée du 14 janvier, la population triomphait en apprenant que le dictateur était en fuite, rejoignant son épouse et ses proches en Arabie saoudite. Pour elle, le combat n'était pas terminé pour autant.

V. L.

La « compétence » des forces de répression françaises

Dans une interview au *Journal du Dimanche* du 16 janvier, la ministre des Affaires étrangères Michèle Alliot-Marie a vanté la nécessité d'élections libres pour répondre « à l'aspiration des Tunisiens à plus de démocratie ». En retard d'un train, puisque la population tunisienne avait déjà imposé dans la rue le principe de futures élections, la ministre des Affaires étrangères cherchait à corriger ses propos trop cyniques et choquants tenus quelques jours auparavant, à la veille de la chute du dictateur Ben Ali.

Elle avait, alors qu'on comptait déjà des dizaines de morts dans les rangs des manifestants tunisiens, souligné l'utilité de la coopération franco-tunisienne en matière de répression. La ministre des Affaires étrangères s'est vantée ensuite de son « savoir-faire reconnu dans le monde entier en matière de maintien de l'ordre ». On ne se sait trop si elle se référerait aux tortures pratiquées pendant la guerre d'Algérie, à l'assassinat de centaines de manifestants algériens à Paris dans cette période, ou à l'efficacité des officines spécialisées dans la formation des forces de répression dans les anciennes colonies françaises, mais qui ont aussi offert leurs services aux dictateurs d'Amérique latine...

Oui, en matière de politique répressive, l'impérialisme français a en effet une certaine compétence, et même une certaine ignominie. Et en plus il a des représentants pas gênés de l'étaler.

Giles BOTI

Bonnes affaires capitalistes

« On travaillait avec des hommes, on ne sait pas si ces gens-là vont rester en place », s'inquiétait la directrice d'une société spécialisée en Tunisie, au lendemain de la fuite de Ben Ali.

Maintenant qu'il a été chassé du pouvoir par le peuple tunisien, les patrons ayant des intérêts en Tunisie, et le gouvernement français à leur service, vont devoir s'adresser au nouveau pouvoir pour que les affaires continuent de prospérer. Voilà qui explique la tardive condamnation de la dictature par le ministre de la Défense, Alain Juppé, qui déclarait lundi 17 janvier : « Sans doute avons-nous, les uns et les autres, sous-estimé le degré d'exaspération de l'opinion publique face à un régime policier et dictatorial. » Voilà qui explique la condamnation du régime, tout aussi tardive, émanant de la présidente du Medef, Laurence Parisot, qui l'a qualifiée de « système épouvantable ». Il aurait, ajoute-t-elle, « entravé » le développement en Tunisie.

Mais ce « système épouvantable » n'a jamais empêché les capitalistes français, petits et grands, de faire des affaires en Tunisie, bien au contraire. La France est d'ailleurs le premier partenaire commercial de la Tunisie. En 2009, 139 millions d'euros y ont été investis, faisant de la France également le premier partenaire en termes d'investissements et d'emplois. 1 250 entreprises françaises sont installées dans ce pays, dont bon nombre sont des sociétés cotées au CAC 40. Ainsi Valeo a deux usines de production, l'une à Ben Arous au sud de Tunis, l'autre à Jedeida dans le nord-ouest du pays. Faurecia dispose également d'une usine à Ben Arous. Pour l'aéronautique, on trouve EADS,

au travers d'une filiale, Aerolia, fabriquant des éléments d'avions. Aerolia a commencé en avril 2010 à Tunis la construction d'une usine destinée à fabriquer des A320 et A330-340.

Dans le secteur bancaire, BNP Paribas est présent au travers de sa filiale UIB, la Société Générale de même au travers de UBCI. Les assureurs ne sont pas en reste : ainsi Groupama détient 35 % du capital de la STAR, premier assureur du pays. France Télécom détient 49 % d'Orange Tunisie.

Alstom a remporté au printemps 2008 un appel d'offres pour une centrale thermique, contrat estimé par le gouvernement à 360 millions d'euros. La division transport d'Alstom est présente et revendique 63 % de parts du marché. De plus, le groupe a annoncé en juillet dernier un contrat de 58 millions d'euros pour compléter et maintenir la flotte des tramways Citadis de Tunis. Total est aussi présent, en particulier avec ses stations-service.

On pourrait encore citer Danone, Renault, PSA, Sanofi Aventis, et évidemment le Club Méditerranée. Les entreprises du secteur du textile sont au nombre de 500. Enfin les centres d'appels sont légion.

Les entreprises françaises sont sur les rangs pour bon nombre de contrats. Citons le projet de réseau ferroviaire rapide RFR de Tunis, inspiré du RER parisien, qui devait démarrer cette



Le Club Med à Hammamet.

année et pour lequel Alstom est candidat.

Il n'est pas étonnant que le gouvernement ait fermé les yeux sur les exactions du régime de Ben Ali ces dernières semaines, comme il l'avait fait durant toutes ces dernières années. Les

gouvernements français se sont toujours appuyés sur cette dictature, qu'ils soient de droite ou de gauche, depuis l'arrivée au pouvoir de Ben Ali en 1987, parce qu'elle garantissait les intérêts de leurs capitalistes en Tunisie.

Aline RETESSE

• France Télécom - Orange Connecté directement à la dictature

France Télécom/Orange fait partie des nombreuses sociétés françaises qui comptaient sur la dictature tunisienne pour obtenir une tranquillité sociale, et ont dû déchanter grâce au courage des travailleurs tunisiens.

Le plus connu, ce sont les centres d'appels qui répondent aux clients à propos des abonnements ou de leurs difficultés techniques. 9 à 12 % de ces appels aboutissent en Tunisie. Une partie est sous-traitée à Téléperformance, le premier groupe mondial en matière de centres d'appels, qui compte 100 000 salariés de par le monde, dont 7 000 en France et 4 000 en Tunisie.

Mais il existe aussi d'autres liens, directs, entre France Télécom et le régime de Ben Ali : par le biais d'Orange Tunisie. Cette société, créée en mai dernier, s'est fixé comme objectif de conquérir 22,5 % du marché des télécoms tunisiennes en quatre ans. S'il se réalise, ce sera au détriment notamment de Tunisie Télécom, qui compte 7 000 salariés et représente l'opérateur « historique » tunisien, devenu

société anonyme, et privatisé, suivant le chemin parcouru quelques années plus tôt par... France Télécom en France.

Orange Tunisie est le fruit d'un partenariat entre France Télécom/Orange (49 % du capital) et la société tunisienne Investec, du groupe Mabrouk (51 %). Le PDG de France Télécom, Didier Lombard, s'en est félicité : « Orange est heureux de s'associer à Marwan Mabrouk pour bâtir le premier réel opérateur convergent de Tunisie. »

Didier Lombard est bien connu des salariés de France Télécom pour sa façon de se dédouaner de ses responsabilités sur la dégradation des conditions de travail : il avait parlé de la « mode des suicides ». Quant à Marwan Mabrouk, l'un des gendres de l'ex-président Ben Ali, il fait partie de cette « famille » qui a accaparé une partie du fruit des entreprises en Tunisie.

Qui se ressemble s'assemble ! Il reste à souhaiter que ce dicton se concrétise du côté des travailleurs de Tunisie et de France.

Jean SANDAY

DSK et Ben Ali, les compères

Lors d'une visite effectuée par Strauss-Kahn en Tunisie, celui-ci a été décoré par Ben Ali de l'insigne de grand officier de l'ordre de la République tunisienne. Interviewé sur les conclusions qu'il tirait de sa visite et de ses entrevues avec les dirigeants du pays, le directeur du FMI a alors eu des propos élogieux sur la politique économique menée. « L'économie tunisienne est saine » a-t-il précisé, ajoutant même « qu'elle est un bon exemple à suivre » et que, de ce fait, « le jugement du FMI est très positif ».

Ces paroles ne sont certes pas récentes, puisqu'elles ont été tenues en 2008, mais elles n'ont jamais été démenties par celui qui se pose en expert d'une bonne gouvernance économique. Et ce n'est pas parce qu'à l'époque le parti de Ben Ali était membre de l'Internationale socialiste (il le restera jusqu'au 18 janvier 2011 !) que Strauss-Kahn a fait preuve d'une telle complaisance, mais plus simplement parce que les intérêts des classes privilégiées, en particulier ceux des pays impérialistes, étaient convenablement défendus. En la circonstance, Strauss-Kahn était bien dans son rôle.



• Algérie

La colère est toujours là

En Algérie, depuis l'explosion de colère qui a éclaté au début du mois de janvier en plusieurs endroits du pays, le pouvoir a surtout répondu par la répression et procédé à des centaines d'arrestations.

Mais, prudent, il a annoncé dans le même temps le gel de réformes déjà prévues, comme celles concernant le « commerce informel », qui fait vivre de nombreux Algériens, ou la baisse de quelques prix. Il est même en train de constituer des stocks de blé afin de pouvoir, si nécessaire, peser sur les prix. Mais sur le fond, il s'emploie surtout à maintenir l'état d'urgence qui existe depuis... 1992!

Parce que le pouvoir algérien craint que la population suive l'exemple des proches voisins tunisiens, les rues d'Alger sont quadrillées par un important dispositif sécuritaire. De nombreux véhicules des brigades antiémeutes sont postés en différents endroits sensibles de la capitale. Les réseaux téléphoniques sont perturbés pour empêcher l'envoi de SMS et l'utilisation des réseaux sociaux. Une trêve a été décrétée pour les matchs de football, afin d'éviter tout

rassemblement populaire de peur qu'il ne se transforme en manifestation contre le régime. En fait les activités culturelles ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Malgré toutes les mesures d'intimidation, jeudi

13 janvier, une manifestation d'un millier d'étudiants hostile au pouvoir a eu lieu en Kabylie. Dimanche 15 janvier, une manifestation d'une centaine d'artistes a investi une place d'Alger. Ils réclamaient la « levée de l'état d'urgence »,

la libération des détenus, la liberté d'expression et scandaient « *One, two, three, vive la Tunisie!* » Une autre manifestation, organisée par un des partis de l'opposition, le RCD, est prévue pour samedi 22 janvier. C'est dire que

l'expression des mécontentements continue en Algérie contre la politique du gouvernement, tenu pour responsable des conditions de vie dégradées de la population.

Maud NATHAN

La misère et le désespoir tuent aussi

Mercredi 12 janvier, à Bordj Ménaïel, un homme âgé de 41 ans, agent de sécurité et père de six enfants, a tenté de s'immoler par le feu lorsqu'il a su qu'il était écarté de la liste des bénéficiaires du programme des cent logements sociaux de sa localité. Il attendait depuis des années un logement décent, après que son appartement eut été détruit par un séisme en 2003. Vendredi 14 janvier, un jeune de 26 ans au chômage a lui aussi tenté de s'immoler à Jijel, en Kabylie. Samedi 15 janvier, un homme de 27 ans, père de deux enfants, sans domicile et au chômage lui aussi, est passé à l'acte devant le siège de l'Assemblée populaire communale à Boukhara, près de la frontière tunisienne. Il venait d'essayer un énième refus des services de la mairie pour une demande d'emploi.

Dimanche 16 janvier, un chômeur de 34 ans s'est aspergé d'essence devant le siège de la sécurité de la wilaya de Mostaganem. Il portait sur lui plusieurs demandes d'embauche ainsi que des lettres adressées à des administrations décrivant l'indigence de sa situation matérielle. Lundi 17 janvier, un autre chômeur âgé de 36 ans, père de quatre enfants, a tenté de s'immoler au secrétariat du siège de la wilaya d'El Oued. Il a vécu trois ans dans un garage avec toute sa famille.

Tous ces actes désespérés ont sans doute été en partie inspirés par l'acte du jeune vendeur de Sidi Bouzid qui a été le point de départ du mouvement de protestation en Tunisie. Ils ont été commis devant les symboles du pouvoir, le gouvernement étant ainsi désigné comme responsable de la misère et de la

détresse sociales subies par les classes populaires. Autre signe de détresse: depuis des années, laissant tout derrière eux, de nombreux jeunes tentent régulièrement de rejoindre l'Europe sur des barques de fortune et au péril de leur vie. Dans la nuit du 16 au 17 janvier, une vingtaine de ces jeunes ont été

arrêtés près d'Annaba, à l'est du pays. Ils ont préféré brûler leur embarcation, alors qu'ils s'y trouvaient toujours, plutôt que de se rendre aux gardes-côtes. Leur tentative de suicide collectif a échoué mais ils ont été présentés au procureur et comparaitront devant un tribunal.

M. N.



• Jordanie

Manifestations contre la vie chère

En Jordanie, le 14 janvier, la population est descendue dans les rues de la capitale, Amman, et dans plusieurs autres villes. À l'appel de syndicats, de partis de gauche et des Frères musulmans, ce sont au total des milliers de manifestants, 8 000 selon les organisateurs, qui ont manifesté aux cris de « La Jordanie n'est pas seulement pour les riches. Le pain est une ligne rouge. Méfiez-vous de notre faim et de notre fureur » et aussi « De la Tunisie à l'Algérie, ce sont les mêmes combats ».

Portant des pancartes représentant un morceau de pain ou le dessin d'un homme pendu à la courbe des prix, les manifestants protestaient contre la hausse des taxes et une inflation qui a atteint le taux record de 6% en un an.

Quelques jours auparavant, le gouvernement, pour tenter de calmer la population, avait décidé le gel des prix des transports, des carburants et des denrées de base comme

le riz et le sucre, dans les coopératives de l'armée qui sont aussi ouvertes aux civils. Il avait aussi annoncé l'embauche de 12 000 personnes dans la fonction publique. Cela n'a pas démobilisé les manifestants, qui ont réclamé la démission du Premier ministre.

Monarchie parlementaire, officiellement « démocratique », le régime jordanien est en réalité un pouvoir autoritaire, dévoué, de plus, à ses créanciers, les États-Unis, qui comptent sur lui pour garantir la stabilité de cette zone stratégique entre Israël et les pays arabes. Il règne sur un pays d'un peu plus de six millions d'habitants, constitué essentiellement de déserts, pauvre en cultures, mais riche en phosphates et en potasse.

Endetté depuis des années, sous la houlette du Fonds monétaire international, l'État a imposé des mesures d'austérité — hausse des taxes, fin des subventions aux produits de base — qui ont déjà déclenché des émeutes dans les années 1990. La crise, l'augmentation du prix du pétrole, qui doit être

importé, la récente spéculation sur les prix des denrées alimentaires au niveau mondial, tout a contribué à creuser le déficit de l'État, qui l'a fait payer aux classes populaires. Aujourd'hui, 25% des Jordaniens vivent sous le seuil de pauvreté, on estime le taux de chômage entre 20% et 30% de

la population active.

Depuis quelques années, le régime a dû tolérer l'expression, limitée, d'une certaine opposition, et même des manifestations. Le roi Abdallah, qui a succédé au roi Hussein, tente d'entretenir une image plus libérale. De plus, le pouvoir est sans doute rendu prudent par les

récents événements de Tunisie et c'est pourquoi il a choisi de lâcher du lest, ou du moins de l'annoncer. Il reste à savoir si la population jordanienne se contentera de promesses de la part d'un gouvernement qui, comme le criaient les manifestants, leur « mange la laine sur le dos ».

Sylvie MARÉCHAL

• Haïti

Baby Doc revient sur les lieux de ses crimes

Dimanche 16 janvier, Jean-Claude Duvalier, alias Baby Doc, est revenu en Haïti, après vingt-cinq ans d'exil. Personne là-bas n'a oublié qu'après avoir succédé à son père, le sinistre François Duvalier dit Papa Doc, il a perpétué son régime dictatorial durant quinze ans, en s'appuyant sur les exactions et les crimes de ses milices, les Tontons macoutes. Le soulèvement populaire de 1986

l'avait finalement chassé du pouvoir et du pays.

Il sait « que le peuple souffre », a-t-il osé déclarer à son arrivée. Lui en revanche n'a pas trop souffert puisqu'il vivait tranquillement ses années d'exil sur la Côte d'Azur, allant de palace en somptueuse villa. Et cela grâce à la fortune que le clan Duvalier avait accumulée sur le dos de la population haïtienne; on estime à au

moins 100 millions de dollars (71,6 millions d'euros) les sommes détournées!

Il est vrai que la France est une douce terre d'accueil... surtout pour les anciens dictateurs comme Duvalier et de nombreux autres. Et même s'ils ont laissé derrière eux un pays exsangue, personne ne vient leur demander des comptes sur l'origine de l'argent qu'ils dépensent!

Roger MEYNIER

• Italie

Le chantage a du mal à passer



La Fiom manifeste devant Fiat-Mirafiori.

Malgré le chantage à l'emploi, malgré une « information » aux ouvriers faite par le biais de toute la hiérarchie de l'entreprise, malgré les prises de position en sa faveur de la presse et du monde politique, Marchionne le PDG de Fiat n'a obtenu que de justesse un « oui » à l'accord qu'il veut imposer aux travailleurs de l'usine de Turin-Mirafiori. Les 54 % de « oui » au référendum organisé dans l'usine le 14 janvier n'ont été obtenus que grâce au vote des employés, non concernés par l'accord. À quelques voix près, celui-ci a été repoussé par la moitié du personnel ouvrier.

L'accord a été signé le 23 décembre par toutes les organisations syndicales, à l'exception de la Fiom – fédération de la Métallurgie de la CGIL, la CGT italienne – et des petits « syndicats de base ». Il prévoit la possibilité pour le patron d'augmenter et de modifier les horaires à sa guise. D'autre part, Fiat contraindrait les travailleurs à signer un contrat individuel avec une « New company » qui prendrait la place de l'entreprise actuelle et qui, n'étant plus membre de la confédération patronale Confindustria, ne serait plus engagée par les accords nationaux et les conventions collectives. La simple grève des heures supplémentaires deviendrait passible de licenciement. Enfin, seuls auraient droit à une représentation les syndicats signataires de l'accord, ce qui exclut la Fiom et les syndicats de base.

L'« accord » se résume ainsi à la dictature patronale pure et simple. Marchionne avait annoncé par avance qu'il était à prendre ou à laisser car, si les 50 % n'avaient pas été atteints, Fiat serait

allée produire ailleurs, fermant Mirafiori et renonçant au milliard d'euros d'investissements envisagés par le groupe pour cette usine, des investissements sur lesquels d'ailleurs il a refusé de donner la moindre précision.

Marchionne et la Fiat se comportent en la matière comme la pointe avancée du patronat, décidée à remettre en cause les contraintes des accords nationaux, une grande partie de la législation sociale et même les droits syndicaux et le droit de grève. Cela fait partie d'une offensive concertée avec la Confindustria et le gouvernement, qui tous accusent la Fiom de défendre des droits ouvriers désormais archaïques face à la toute-puissante logique patronale. Or, non seulement elle trouve des syndicats prêts à donner leur caution à cette offensive, mais la CGIL elle-même, la confédération dont fait partie la Fiom, a fait pression pour que celle-ci donne à l'accord sa signature « technique »... afin d'avoir tout de même une représentation dans l'entreprise.

Le secrétaire de la Fiom Landini, avec raison, a répondu qu'il n'y a pas de signature « technique » : signer l'accord, ce serait l'approuver. Et tandis que la CGIL se refusait à envisager une journée de grève générale face à cette offensive, qui en effet concerne au fond tous les travailleurs, la Fiom appelle à une telle journée, au moins à l'échelle de la métallurgie, le 28 janvier.

Et en effet, c'est bien une riposte d'ensemble des travailleurs qui s'impose, d'urgence, à une offensive patronale qui vise à réduire à néant une grande partie des droits ouvriers.

André FRYS

• Espagne :

ETA : de trêve en trêve, rien n'est résolu

Lundi 10 janvier 2011, l'organisation séparatiste basque ETA annonçait qu'elle décidait « un cessez-le-feu ferme et de caractère général » et qui « pouvait être vérifié par la communauté internationale » et qu'elle s'engageait sérieusement « en faveur d'un processus devant déboucher sur une solution durable et la fin de la confrontation armée. ».

Semblable à la proposition qu'ETA avait faite au gouvernement il y a trois mois, cette nouvelle proposition a été repoussée par le chef du gouvernement socialiste, José Luis Zapatero. En effet, celui-ci exige toujours qu'ETA rende les armes et disparaisse de la scène politique. Il s'agit de démontrer qu'il est aussi intransigent que le parti de droite, le Parti Populaire, dans la lutte contre le terrorisme.

Il faut dire que l'approche des élections municipales en Espagne pèse lourdement sur le climat politique. Dans les classes populaires, le mécontentement qu'entraînent ses attaques contre les classes populaires risque de se traduire par une large abstention. Zapatero tente donc de freiner la

montée d'une droite dont le cheval de bataille est de fustiger le manque de fermeté des socialistes dans leur lutte contre ETA.

Mais la politique répressive du gouvernement socialiste vis-à-vis des militants séparatistes basques vaut aussi aux socialistes une forte impopularité dans les milieux populaires du Pays basque. Après avoir subi pendant des décennies la répression franquiste, celui-ci n'a jamais cessé d'être en butte à une répression policière qui ne ciblait pas seulement les commandos terroristes d'ETA mais a conduit en prison des milliers de jeunes appartenant à des mouvements séparatistes.

L'ampleur de la manifestation du 8 janvier dernier à Bilbao, qui demandait au gouvernement de faire des pas et d'accepter que les condamnés nationalistes soient rapatriés dans des prisons du Pays basque pour les rapprocher de leur famille, montre que les liens demeurent entre les classes populaires du Pays basque et les courants indépendantistes. Le parti Batasuna, qui a été interdit parce qu'il refusait de condamner ETA, recueille 10 à

15 % des voix aux élections. Ses représentants travaillent sur de nouveaux statuts permettant la légalisation d'un nouveau parti qui serait reconnu par l'Union européenne. Le bras de fer judiciaire qui s'annonce sur cette question décidera si Batasuna se présente aux prochaines municipales sous ses propres couleurs ou s'il choisira comme en 2005 de porter l'étiquette d'un petit parti légal comme le PCTV (Parti Communiste des Terres Basques).

À quelques mois des échéances électorales, toutes ces tensions politiques vont sans doute s'accroître. Mais cela ne doit pas faire oublier que dans toute l'Espagne, où les grandes régions appelées « autonomies » ont tendance à susciter des replis nationalistes, les mêmes problèmes fondamentaux existent. En Catalogne, au Pays basque, en Andalousie ou en Galice, les classes populaires ont à faire face aux problèmes sociaux posés par la crise et à la volonté des grandes sociétés capitalistes et des financiers de la leur faire payer.

Hélène GRILLET

• Mayotte

Une départementalisation à tous petits pas

Dans son discours de vœux à l'Outre-mer, Sarkozy a confirmé la départementalisation de l'île de Mayotte, à partir de mars prochain. Mayotte, qui compte près de 200 000 habitants, deviendrait alors le 101^{ème} département français. Cette île de l'archipel des Comores située dans l'Océan indien, au nord-ouest de Madagascar, était devenue colonie française en 1841. En 1974, lors d'un référendum sur l'avenir institutionnel des îles de l'archipel, Mayotte fut la seule à se prononcer pour son maintien dans le giron de la France.

Mayotte nouveau département ? Peut-être, mais avec des droits moindres. Comme l'a confirmé la ministre de l'Outre-mer, Marie-Luce Penchard, « le droit applicable à Mayotte ne va pas changer

automatiquement dès la création du département ». Autrement dit, les lois en vigueur dans les quatre autres Dom ne rentreront que progressivement en vigueur à Mayotte.

L'État français se réserve ainsi la possibilité de légiférer par ordonnances « pour étendre la législation intéressée dans une mesure et selon une progressivité adaptée aux caractéristiques et contraintes particulières ». Et toujours selon Marie-Luce Penchard, « les évolutions nécessaires pour le développement économique de Mayotte » devront se faire sur une période allant de 20 à 25 ans à partir de 2012.

Cette période d'attente concerne surtout la législation ayant un caractère social comme la protection et l'action en faveur des handicapés, la

couverture des risques vieillesse, chômage, maternité, invalidité et accidents du travail, les prestations familiales, la législation du travail etc.

Les minima sociaux, par exemple, seront mis en place à compter de 2012... mais au quart du niveau applicable en métropole « pour éviter de déstabiliser l'économie et la société locales ». En revanche, dès 2014 seront instaurés les impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation) qui n'existent pas actuellement à Mayotte.

Ainsi, pour ce qui est des devoirs les Mahorais devront s'en acquitter illico, mais pour ce qui est des droits pleins et entiers, ils devront attendre, tout comme l'avaient fait les Réunionnais, les Antillais et les Guyanais.

Émile GRONDIN

• Fonction publique

Un million de précaires permanents

Dans l'émission télévisée « Parole aux Français », un enseignant non titulaire depuis des années et faisant le même travail que ses collègues fonctionnaires, avait interpellé le président de la République sur cet état de fait. Sarkozy avait alors affirmé : « La situation des contractuels dans la fonction publique est tout à fait anormale... Je suis prêt à envisager la titularisation progressive des contractuels ».

Officiellement, les non-titulaires représenteraient 16 % de l'effectif total de la fonction publique, soit 842 000 agents. Mais ces chiffres sont sous-estimés : les emplois aidés (145 000), les assistantes familiales et certaines assistantes maternelles (55 000), les services civils volontaires et les médecins hospitaliers non titulaires (75 000) n'y sont pas comptabilisés.

Un projet de loi relatif à la situation des non-titulaires dans la fonction publique

est bien soumis aux syndicats, mais il ne correspond pas à ce qui serait nécessaire. Les syndicats réclament la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent et qui, souvent, font le même travail qu'un fonctionnaire, avec les mêmes diplômes, depuis des années. Alors pourquoi ces salariés – indispensables au fonctionnement des écoles, des hôpitaux, ou des services municipaux – n'ont-ils pas le même salaire et les mêmes droits que les autres ?

Il arrive que ces travailleurs parce qu'ils ont échoué à un concours soient maintenus en contrat à durée déterminé (CDD) ou indéterminé (CDI), ce qui veut dire dans les deux cas rester contractuels de droit privé et non fonctionnaires. Mais bien souvent aussi ils demeurent non titulaires tout simplement faute de postes existants. Cette situation facilite le recours à la sous-traitance, comme pour le personnel de ménage ou de cantine. Titulariser les contractuels (en reprenant bien entendu leur ancienneté), cela

voudrait dire créer les centaines de milliers de postes manquant dans la fonction publique. Et il serait impératif également d'abroger la condition de nationalité qui interdit aux étrangers non européens d'avoir accès au statut de fonctionnaire – ce qui concerne de nombreux éboueurs et personnels de ménage.

Le projet gouvernemental ne répond nullement à ces problèmes. Il prévoit de passer en CDI – après six ans de CDD – les salariés qui n'avaient pas encore accès à cette mesure. Seuls les CDI, qui représentent 5 % des non-titulaires, auraient le droit de passer les concours administratifs, et encore faut-il qu'il y ait des postes mis au concours !

Alors, on le voit, le projet ministériel aboutirait surtout à pérenniser la précarité.

C'est pourquoi une première journée nationale d'action devrait avoir lieu jeudi 20 janvier : il faut imposer l'accès à la fonction publique de tous les non-titulaires qui le souhaitent

Correspondant LO

• Mairie de Paris

20 000 non-titulaires !

À la Mairie de Paris, le nombre de non-titulaires fluctue autour de 20 000. Ils sont particulièrement nombreux comme animateurs scolaires (qui s'occupent des enfants le mercredi) et sportifs, aux affaires culturelles (comme « chargés de projets »), et à la propreté. Ils sont également nombreux dans les nouveaux services comme les Maisons des entreprises ou les Maisons des associations... ou l'informatique. En effet, il n'existe pas de filière informatique à la Ville de Paris !

Pire, dans cette municipalité socialiste, le budget

2011 prévoit de remplacer des fonctionnaires par des emplois précaires : il est prévu de supprimer 70 emplois d'adjoints administratifs (en particulier dans les piscines) et de créer des heures de vacation équivalentes à 80 postes. Les Agents Spécialisés des Écoles Maternelles (ASEM), les personnels de cantine et de ménage, les agents des Caisses des écoles, les gardiens d'équipements municipaux sont en général non titulaires, ainsi que les assistantes maternelles employées par des structures municipales, les 900 assistantes familiales qui accueillent pour

l'Aide Sociale à l'Enfance les jeunes en danger. Et les 1 200 agents sous contrats aidés qui sont quelquefois placés auprès des enfants, dans les crèches, sans aucune formation...

Beaucoup de ces employés sont à temps partiel imposé. 76 % sont des femmes. Ils ont des salaires et des droits inférieurs à ceux des titulaires, en particulier en cas de maladie. Bref, à la Mairie de Paris, comme dans l'ensemble de la fonction publique, on est loin de « l'emploi à vie » dont parle le député UMP, Christian Jacob !

Correspondant LO

• Cancer et travail

Qui a dit que le travail, c'est la santé ?

Suite à un colloque réuni en décembre dernier, l'Association pour la Recherche sur le Cancer et l'Institut national du cancer ont présenté les résultats de leurs travaux sur le thème « cancer et travail ».

Les chercheurs avaient exploré les répercussions de la maladie et de ses traitements sur l'emploi et le travail des personnes atteintes. Il s'agissait de mieux connaître les facteurs de risques professionnels du cancer et les conditions de sa reconnaissance comme maladie professionnelle.

Près d'une personne sur deux atteintes d'un cancer ayant moins de 65 ans, le maintien à l'emploi ou le retour à la vie active est devenue une question fréquente. Il n'en reste pas moins que les chances de

des salariés qui masquent leur maladie pour ne pas perdre leur emploi, ce qui n'est pas l'idéal pour préserver leur santé.

Certains emplois sont plus exposés que d'autres. Une étude portant sur 1 234 femmes atteintes d'un cancer du sein souligne un risque accru chez les infirmières et les ouvrières de l'industrie textile et d'une façon générale pour les femmes ayant travaillé au cours de nuits complètes, dont le risque de cancer augmente de 40 %.

D'autres chercheurs ont noté un excès de cancers du poumon ou des voies aéro-digestives supérieures chez les monteuses et monteurs d'appareils électriques ou électroniques, les plombiers et tuyauteurs, les travailleurs de la



activité professionnelle deux ans après un cancer continuent d'être réduites, notamment pour les personnes en contrat précaire ou appartenant à des catégories défavorisées.

Les salariées atteintes, par exemple, d'un cancer du sein perdent généralement leur emploi dans les 10 à 16 mois suivant le diagnostic de leur maladie. 28 mois après, une femme sur cinq n'a plus d'emploi. Cela découle à la fois de la précarité du statut et de l'état de santé, mais aussi d'une communication inexistante entre médecin traitant et médecin du travail.

Généralement, les mécanismes permettant de maintenir une activité par un aménagement du poste de travail sont mal connus et peu utilisés. 20 % des salariés atteints d'un cancer au cours de leur carrière professionnelle ne retrouvent aucun emploi.

Et pour ceux qui obtiennent, par exemple, un mi-temps thérapeutique, l'absence d'embauche d'une autre personne à mi-temps par l'employeur entraîne des conflits avec les collègues sur qui retombe le travail. Il y a aussi bien

construction et les ouvrières du façonnage et de l'usinage des métaux.

Au total, 13,5 % des salariés, soit 2,37 millions, sont exposés à un risque de cancer au travail. À 70 % cela concerne des ouvriers et, à 84 %, des hommes. 85 % des cancers de la plèvre (mésothéliome, découlant de l'exposition prolongée à l'amiante) sont d'origine professionnelle, alors que pour les autres cancers la proportion varie de 2 % à 40 %.

Par ailleurs, les travailleurs de la sous-traitance et de l'intérim sont plus exposés que les travailleurs en statut non précaire. Cela découle de la plus grande exposition aux substances et procédés cancérigènes mais aussi de la moindre connaissance des risques professionnels et de la moindre prévention. Les travailleurs précaires sont également ceux qui ont le plus de mal à faire reconnaître leur maladie professionnelle. Autrement dit, avec les travailleurs précaires, les patrons prennent encore moins de gants qu'avec les autres.

Jacques FONTENOY

• Airbus – Toulouse

Les vœux de Sarkozy au patronat

Cette année, la traditionnelle cérémonie des vœux du président aux forces économiques, c'est-à-dire au patronat, s'est tenue le jeudi 13 janvier aux usines Airbus de Toulouse.

Devant un parterre de 5 000 patrons, selon la presse, Sarkozy a assuré que l'industrie restait une priorité de sa politique économique. Pour lui, l'industrie, ce sont avant tout les industriels auxquels il promet de « mobiliser davantage

l'épargne des Français » plutôt que de la laisser se perdre dans des produits « un peu dormants ».

Les principaux actionnaires d'Airbus, Lagardère et Daimler, peuvent se frotter les mains : ils recevront 46 millions d'euros par an de crédit d'impôt recherche, et un milliard et demi au titre du « grand emprunt », consacré au moteur du futur et aux matériaux composites.

Dans le discours de Sarkozy, il y avait bien sûr le sempiternel « On ne peut pas travailler

moins dans un monde qui avance à une vitesse stupéfiante », des propos qu'ont dû apprécier les 200 travailleurs de Molex qui n'ont pas retrouvé de travail, ou bien ceux de Freescale toujours menacés d'être mis à la porte à la fin de l'année.

C'est d'ailleurs ce qu'une centaine de syndicalistes étaient venus dénoncer. Ils ont été tenus à grande distance de l'usine par 600 policiers. Cependant, dans l'usine Lagardère où avait lieu la cérémonie, c'était le grand branle-bas. Soixante-dix

jeunes en section « Accueil relations clients usagers » d'un lycée privé toulousain avaient été sélectionnés pour recevoir le « beau » monde. De même, à l'intérieur de l'usine, quelques ouvrières et ouvriers avaient été choisis par l'encadrement pour entourer le président durant son discours et échanger trois mots avec lui quand il est passé près de la chaîne d'assemblage.

Sarkozy s'est évidemment réjoui de la commande géante d'A320-nouveaux moteurs par une compagnie indienne

low-cost. Et il s'est félicité qu'EADS ait créé 2 100 emplois en 2010 (dont la moitié en France) et doive embaucher 2 600 personnes en 2011. Ceux qui lui ont préparé son discours avaient simplement omis de dire qu'il y a 1 500 départs naturels par an dans le groupe et que 10 000 emplois avaient été supprimés chez Airbus et dans la sous-traitance à l'occasion de la mise en place des plans d'économies Power 8 et Power 8 plus.

Correspondant LO

• Aéroport de Toulouse-Blagnac

Pagaille à Air France

Le PDG d'Air France a envoyé une lettre personnelle à tous les utilisateurs réguliers de la compagnie pour leur expliquer que tout avait été mis en œuvre lors des dernières intempéries. La réalité est tout autre. Depuis deux ans tout a été plutôt mis en œuvre pour supprimer des milliers d'emplois, ce qui rend les conditions de travail plus difficiles et laisse les passagers livrés à eux-mêmes.

Ainsi, à l'aéroport de Toulouse-Blagnac, le comptoir billetterie d'Air France a perdu la moitié de son effectif depuis 2009, du fait des départs non remplacés et du plan de départs volontaires. Air France a même instauré des « frais de service » prohibitifs pour tout achat de billet à l'aéroport, de manière à pousser sa clientèle vers Internet. Ainsi, l'effectif du comptoir est passé de six

ou sept à deux ou trois agents. Désormais il est déjà difficile de rendre aux passagers un service normal en temps normal, et c'est impossible dès lors qu'un grain de sable ou un flocon de neige viennent perturber le trafic.

En lieu et place des agents, Air France s'est vanté d'avoir mis en place une organisation « libre service » à la disposition des clients, constituée de trois postes téléphoniques et deux accès Intranet. Dans cette nouvelle organisation, les annulations de vols sont censées être traitées à distance par un bureau situé à Nice. Durant la période des intempéries, le service aux usagers a été totalement défaillant : site Internet et service téléphonique saturés et incapables de faire face, clients dirigés vers un numéro de téléphone... inaccessible.

Restait donc à l'usager l'espoir de voir un agent en chair et en os. Pour cela il fallait parfois faire deux heures de queue et s'estimer heureux de ne pas se retrouver au final devant un

guichet fermé. Entre le 17 décembre et le 3 janvier, pendant plusieurs heures et presque tous les jours, Air France a purement et simplement fermé le comptoir et envoyé les agents

travailler ailleurs. Une mesure de « protection », prétend la direction, mais pour soustraire les employés à une situation qu'elle a elle-même créée.

Correspondant LO

• Contrôles de sécurité à l'Aéroport de Roissy

L'envers du décor

C'est peu dire qu'un reportage d'Envoyé spécial, sur France 2 a fait du bruit à Roissy ! Une journaliste a montré qu'elle pouvait embarquer à bord d'un avion un pistolet démonté, en deux sacs différents, et franchir deux fois les contrôles (les « PIF », postes d'inspection et de filtrage), à Roissy et Marseille.

Pour une fois, les patrons ont été réactifs. ICTS, l'entreprise mise en cause par le reportage, a sorti une note pour dire qu'ils « soutenait son personnel » et la DPAF (la police de l'air et des frontières) invite à mieux surveiller... les journalistes.

Les patrons des entreprises de sûreté et ADP sont dans leurs petits souliers. Car si le reportage montrait une chose, c'est qu'ils ne se donnent pas les moyens d'assurer véritablement la sûreté dont ils ont plein la bouche à longueur d'année. Un seul fait le montre : quand les salariés « appliquent les procédures », c'est-à-dire qu'ils prennent le temps de fouiller les passagers ou les bagages comme il faut, les retards s'accumulent et c'est la panique. Il n'est donc pas étonnant que,



lorsque les chefs font travailler « normalement », ce genre d'incident arrive.

Le reportage montrait aussi que certaines entreprises (c'était ICTS, mais cela aurait pu en être une autre) ne prenaient pas le temps de donner une formation correcte, ne serait-ce que montrer ce qu'est un pistolet démonté, un explosif, etc.

Mais ce reportage ne montrait pas tout l'envers du décor. Et certains voyageurs qui l'ont vu ont pu en conclure à tort que le personnel travaille mal,

sans voir ce qu'il fait. Et les réflexions désobligeantes qu'ils ont pu faire au personnel, ce ne sont pas les patrons qui ont pu les entendre...

La sûreté est sous-traitée, comme bien des activités dans les aéroports. Il aurait été bon de rappeler que, lorsqu'elle était assumée par les gendarmes, ceux-ci étaient payés presque deux fois plus et avaient des vacances deux fois moins longues.

La sûreté n'a pas de prix... mais elle a un coût.

Correspondant LO

• Moulins

Non à la répression antisyndicale !

Pendant le mouvement sur les retraites, plusieurs syndicalistes de l'Allier ont été sanctionnés.

À Montluçon, cinq militants syndicaux ont été convoqués au commissariat suite à une plainte de l'UMP, parce que des affiches avaient été collées sur sa permanence.

Au Mayet-de-Montagne, dans le sud de l'Allier, un militant syndical a été retenu cinq heures sans motif à la gendarmerie le jour de la venue de Sarkozy.

Enfin, à Moulins, deux militants sont poursuivis

pour outrage et destruction de matériel. Leur procès aura lieu le mercredi 26 janvier au tribunal de la ville. Tous les syndicats organisent ce jour-là un rassemblement, à 13 heures devant la préfecture puis à 14 heures devant le tribunal. Il s'agit de faire respecter les libertés syndicales et de manifestation et d'exiger la relaxe pure et simple des deux militants.

Lutte Ouvrière affirme toute sa solidarité avec ceux-ci et appelle à participer nombreux au rassemblement du 26 janvier.

• Port de Marseille-Fos

Dockers, grutiers et portiqueurs se font entendre

Les travailleurs du port de Marseille-Fos, mais aussi d'autres ports comme Nantes, Le Havre, Saint-Malo ou Lorient, font grève pour pouvoir partir à la retraite de deux à cinq ans plus tôt, du fait de la pénibilité de leur travail.

C'est un accord qui semblait acquis lors des négociations de novembre dernier entre la CGT, l'union patronale des entreprises de manutention et le gouvernement alors représenté par Jean-Louis Borloo.

La prise en compte de la pénibilité du travail des dockers, des portiqueurs et des grutiers était une forme de compensation de la privatisation du

travail de manutention. Or le gouvernement refuse maintenant de valider l'accord concernant la pénibilité, histoire de faire des économies sur le dos des travailleurs du port.

Comme le reconnaît le député UMP, Roland Blum, très lié au patronat marseillais et à celui du Port: «*L'État ne veut pas que les personnels de manutention puissent partir quatre ans plus tôt comme cela avait été compris, mais deux au maximum. Il veut aussi limiter les enjeux financiers. En fait il a peur d'ouvrir la boîte à Pandore.*»

Mais les travailleurs du Port n'acceptent pas d'être les sacrifiés de l'histoire. Dans le cadre



d'un appel national de la fédération CGT des ports et docks, les grèves se succèdent sur les bassins est ou ouest: grève et blocage du terminal le mercredi 12 janvier, grève des dockers jeudi 13 et samedi 15 fermant l'accès des marchandises au port de Marseille, prévue aussi vendredi 21 et dimanche 23, ainsi que des grutiers et des portiqueurs les samedi 22 et lundi 24.

Les ministres s'assoient sur

les promesses de leurs prédécesseurs. Le travail sur le port n'est pas leur problème. Il n'est pourtant qu'à voir ces énormes engins manoeuvrer par tous les temps pour se rendre compte de la dureté de ce travail où la moindre seconde d'inattention

peut être fatale. Le contact avec les produits toxiques, le travail de nuit, ou un jour de mistral, cela ne les gêne pas non plus.

Avec eux, les grèves seront sûrement plus convaincantes que les négociations.

Correspondant LO

• CHU de Nancy

Les ASH ouvrent la voie de la protestation

Mardi 18 janvier, les agents des services hospitaliers (ASH) du CHU de Nancy se sont mobilisées pour protester contre la dégradation brutale de leurs conditions de travail qu'elles subissent depuis plusieurs mois. Elles se sont retrouvées à près d'une centaine devant l'hôpital de Brabois pour manifester leur colère et s'adresser aux consultants, aux familles de malades, ainsi qu'aux automobilistes qui circulaient sur la route nationale, afin d'expliquer pourquoi les patients sont maintenant si mal accueillis au CHU.

De plus en plus, la direction écarte les ASH des équipes soignantes pour les cantonner dans les tâches de ménage. Elle a profité de l'ouverture de deux nouveaux bâtiments pour leur demander de faire l'entretien

des couloirs et des fenêtres, qui était assuré par une entreprise extérieure. Avec l'instauration de pôles regroupant plusieurs services, elle a généralisé la mobilité.

La charge de travail des ASH a considérablement augmenté. Elles ne participent plus aux transmissions entre les équipes. N'étant plus au courant de la situation des patients, elles ne peuvent même plus répondre à leurs demandes alors que ce sont bien souvent elles qui par leur travail sont le plus en contact avec les malades. Selon les nouvelles consignes, elles ne doivent plus apporter les plateaux et participer au nursing; ces tâches incombent aux aides-soignantes, qui peuvent donc se retrouver seules pour retourner les malades! La séparation des tâches va jusqu'à l'absurde:

ainsi le malade peut avoir son petit déjeuner en même temps que la cuvette pour sa toilette...

Pour faire des économies et réduire le déficit du CHU, la direction est en train de supprimer 650 postes et de mener une restructuration à la hussarde qui a des répercussions sur tous les soignants et qui au final diminue le temps consacré aux malades.

Après de nombreuses actions de protestation menées service par service ces derniers mois, cette fois une catégorie de personnel s'est mobilisée sur l'ensemble de l'hôpital et a tenu à dire que ses intérêts rejoignent ceux des autres soignants. Les ASH ont montré la voie à suivre

Correspondant LO

• Dassault – Mérignac (Gironde)

En lutte pour les salaires

Depuis fin novembre, les ouvriers et techniciens des ateliers de Dassault Mérignac multiplient les débrayages à l'occasion des négociations salariales. Alors que, l'année dernière, la direction a imposé 0% d'augmentation, cette année, elle se contente de proposer 1,5% en augmentation générale et 1,5% en individuelle. Bien en

dessous de ce qui est nécessaire! La CGT, qui organise les débrayages avec les salariés revendique 7% d'augmentation, ne serait-ce qu'au titre du rattrapage de l'année dernière.

La semaine du 10 au 15 janvier a été marquée chaque jour par un débrayage ou un rassemblement à l'heure d'embauche.

Lundi 17 janvier, le débrayage a complètement vidé les ateliers. Et c'est à 350 que les travailleurs ont défilé dans l'usine, avec le renfort de délégations de Martignas (Gironde), Biarritz et Poitiers.

Dassault est riche à milliards. Augmenter les salaires, c'est un dû!

• Hôpital de Creil (Oise)

En grève contre le scandale des Urgences

Les infirmières des Urgences de l'hôpital de Creil sont en grève illimitée depuis mardi 18 janvier.

Certes, comme à chaque fois dans les hôpitaux, la direction a assigné tout le personnel, déjà en sous-effectif, c'est-à-dire l'a réquisitionné, chacun à son poste habituel. Il n'en demeure pas moins que la colère est profonde, et que la situation des Urgences est un véritable scandale pour le personnel et toute la population environnante.

Mardi 18 janvier en fin de matinée, il y avait déjà 23 malades en attente, sur des lits dans les couloirs; une attente de plusieurs heures dès le matin 7 heures, et une durée d'attente moyenne dépassant les 8 heures. Enfin les effectifs nécessaires aux soins étaient inférieurs de 30% aux normes minimalistes de l'administration, tant en infirmières qu'en médecins.

En 2008, la grève précédente de plusieurs mois des Urgences avait amené l'Agence régionale de santé (l'ARH à l'époque), représentant le gouvernement, à garantir en période d'affluence (quand il y a plus de dix malades dans les couloirs), neuf infirmières et trois médecins. En ce moment, le service tourne fréquemment avec six infirmières et un médecin, et donc au mépris de la vie des patients. Bien souvent il n'y a

pas de médecin au poste décisif de l'accueil des malades qui doit juger des urgences vitales, cette fonction devant être remplie, en désespoir de cause, par les infirmières. Enfin, c'est dans tous les services qu'il manque des lits et du personnel, afin que le transfert des malades venant des Urgences puisse se faire sans être obligé de les parquer pendant des heures et des jours dans les couloirs

Le personnel en grève, soutenu par la CGT, exige que les effectifs garantis en 2008 soient attribués aux Urgences. Mais pour mettre fin au scandale des heures d'attente il faudrait aller plus loin, et accroître notablement les effectifs d'infirmières, de médecins et d'autres personnels, bien sûr dans le service, mais en fait partout.

Cette situation, déjà intolérable, risque fort de s'aggraver encore dans les mois qui viennent avec les fermetures programmées de services et d'une partie des Urgences dans les hôpitaux de Senlis et Clermont, proches de Creil, qui, si elles étaient mises en œuvre, entraîneraient une asphyxie totale des Urgences à Creil. On aurait à subir alors une véritable catastrophe sanitaire.

Il est à souhaiter que cette lutte, soutenue par la population qui y est intéressée au premier chef, impose les changements nécessaires.

Correspondant LO

• Grève aux Forges de Snecma Gennevilliers

La direction devra payer sa politique

Durant l'année 2010, afin de réaliser des économies en diminuant les effectifs des employés du service de la paie, la direction de la Snecma a regroupé les travailleurs de ce secteur à Courcouronnes, dans la banlieue sud de Paris. Dans le même temps, elle introduisait un nouveau système de gestion de présence sur l'ensemble de ses usines.

Depuis, les problèmes de

paie s'accumulent: retards de paiements sur les heures effectuées et plus personne dans les divers centres pour corriger les erreurs. Les travailleurs ont beau faire des allers-retours incessants entre l'atelier et le bâtiment administratif, rien n'y fait. Des sommes, variant de quelques centaines à plusieurs milliers d'euros, manquent sur les paies de certains, et cela dure depuis près de trois mois.

À l'usine de la Snecma-Gennevilliers, le mécontentement a atteint un tel degré dans le secteur des Grosses forges, où la chef d'atelier promettait depuis plusieurs mois la régularisation des retards sur la paie, que les ouvriers sont allés à une cinquantaine – la totalité des forgerons – demander des comptes à la direction. Le directeur du centre promettait alors une régularisation

dans la semaine, avec remise des bordereaux de virement, ainsi que le paiement des agios que les banques avaient prélevés pour comptes insuffisamment approvisionnés.

Méfiant sur une promesse qui ne serait pas suivie d'actes, les forgerons ont décidé d'arrêter le travail. Le lendemain, devant l'arrêt total de la Grosse forge, les directeurs sont personnellement allés chercher

les chèques à l'autre bout de la région parisienne. Les travailleurs ayant récupéré leur dû, le travail a finalement repris. Prenant les devants, la direction a tout de même tenu à dire qu'elle prévoyait encore des problèmes pour le mois prochain. Mais il y a fort à parier que, cette fois-ci, les travailleurs n'attendront pas si longtemps les virements de régularisation.

Correspondant LO

• La Poste – Rennes

Pas de trêve de Noël au centre de tri

Depuis la mi-décembre, le manque d'effectifs s'est particulièrement aggravé au centre de tri de Rennes. Le fait d'être déplacé régulièrement d'un chantier à l'autre pour boucher les trous, et de rallonger le temps passé sur les machines a fini par créer de la fatigue physique en plus et... un début de mécontentement que plusieurs collègues d'une équipe de nuit ont décidé d'exprimer.

Ils ont donc rendu visite à d'autres équipes pour être plus nombreux et ont organisé des débrayages d'une heure par vacation. La même action s'est répétée à plusieurs reprises entre Noël et le jour de l'an avec une assemblée générale avant chaque action, car le silence radio de la direction ne faisait que renforcer l'envie de se faire entendre.

Cela fait des années que

cette direction a stoppé toute embauche en CDI et qu'elle fait des économies y compris sur le nombre de contrats CDD, accordés au compte-gouttes. Dans le même temps, le nombre d'agents en longue maladie augmente. Quant à la sacrosainte qualité de service, tant vantée auparavant, il semblerait qu'elle s'en fiche puisqu'elle n'hésite pas à stocker ou à dévier du courrier, quitte à ce que

celui-ci prenne plusieurs jours de retard.

Au bout de trois semaines, les agents en colère ont obtenu la visite d'un représentant de la direction. Celui-ci, tout en gardant une posture arrogante, a fini par concéder deux remplacements de longue maladie jusqu'à la fin janvier. Le personnel en a profité pour dire tout ce qu'il avait sur le cœur, et même si la concession apparaît

minime, ceux qui se sont organisés pour réagir ne regrettent pas et n'excluent pas de remettre ça le plus vite possible!

C'est bien comme cela qu'on peut se faire entendre. Et ce sera nécessaire au moment où la direction engage la mise en place d'une plate-forme industrielle de courrier (PIC) avec l'intention de ne pas nous faire de cadeaux.

Correspondant LO

• SNCF – Basse-Normandie

Le désengagement des pouvoirs publics

Il n'y a pas que dans le Sud-Est que les passagers des trains ont subi la pagaille pendant les fêtes. Ainsi, le dimanche 19 décembre, suite à des chutes de neige, des branches et arbres sont tombés sur les caténaires de la ligne Paris-Cherbourg, qui relie la Basse-Normandie à la capitale. Un train a été bloqué pendant des heures en pleine campagne et la ligne fermée jusqu'à la fin de journée, tandis que les suppressions de trains se prolongeaient jusqu'au lendemain midi. En conséquence des centaines de voyageurs sont restés bloqués et des dizaines d'entre eux ont dû passer la nuit gare Saint-Lazare à Paris ou en gare de Caen.

La fatalité des intempéries? En fait, sur la ligne Paris-Cherbourg, comme sur beaucoup d'autres lignes, l'entretien des abords des voies n'est pas la priorité, ni pour RFF (Réseau ferré de France, la société chargée des voies), ni pour la SNCF. Le budget affecté à cet entretien ne cesse de diminuer. Si les arbres le long des voies étaient taillés régulièrement, il y aurait beaucoup moins de chutes d'arbres ou de branches, mais pour faire ce travail il faut des hommes.

Or le nombre de collègues

intervenant sur les voies est de plus en plus réduit. Et comme le nombre d'équipes diminue, les zones d'intervention sont de plus en plus étendues. Par exemple, l'intervention sur les caténaires le 19 décembre a pris longtemps, car il n'y a plus qu'une équipe, basée à Caen, qui était donc assez loin de l'avarie.

Autre exemple, dans la même région: pour le trajet Rennes-Caen il faut dix minutes de plus qu'avant car, entre Dol-de-Bretagne et Pontorson, la voie est en si mauvais état que la vitesse est maintenant limitée à 40 km/h sur 10 km. Et alors que les rames récentes qui circulent sur cette ligne peuvent aller jusqu'à 160 km/h, sur une bonne partie du trajet les trains ne dépassent pas les 100 km/h à cause de l'état des voies.

« Les dysfonctionnements », « les retards » ne sont pas dus aux grèves, comme le laisse entendre Pépy, le PDG de la SNCF, mais aux économies imposées depuis des années par la SNCF (et donc Pépy!), RFF et l'État, au mépris du service rendu aux usagers qui, comme les conditions de travail des cheminots, ne cesse de se dégrader.

Correspondant LO

• LCL Prêts immobiliers – Tours

Recul de la direction

Voilà des mois dans ce service que, quoi qu'on fasse, le retard de dossiers s'accumule, provoquant en fin d'année des conditions de travail épouvantables. Alors, quand début janvier la direction s'est empressée de ne garder que deux intérimaires sur les cinq qu'elle avait finalement engagés fin décembre, la coupe déjà pleine, a débordé.

Mardi 11 janvier, le personnel débrayait pour porter une pétition réclamant le renfort de deux personnes par équipe, soit six en tout. Le directeur a bien essayé de déclarer que les « flux et les stocks régressent », mais il a vite eu la réponse qu'il méritait. Plusieurs personnes lui ont décrit les piles qui s'entassent, notamment d'offres de prêt en attente de traitement et pour lesquelles arrivent coups de fil, mails et fax à répétition. Il a senti s'exprimer l'émotion, la fatigue et le ras-le-bol.

Le directeur ayant dit que nous n'aurions pas six personnes et qu'il ne savait pas quelle décision serait prise, un délégué a déclaré que le plus simple était de revenir tous ensemble chercher la réponse



le jeudi suivant. L'idée de revenir avait fait son chemin avant le débrayage et, dès mercredi, la direction annonçait l'arrivée imminente de trois nouveaux intérimaires, portant ainsi leur nombre à cinq.

Nous nous sommes donc suffisamment fait craindre de la direction pour qu'elle lâche autant et si vite. Mais le problème se reposera si nous ne

gardons pas les intérimaires quand les nouveaux prêts à taux zéro arriveront dès février, et la situation empirera quand la « saison des prêts immobiliers » battra son plein dès le printemps. Alors, plus important que le nombre de renforts obtenus, nous savons quoi faire la prochaine fois.

Correspondant LO

• L'euro en question

Les classes populaires ne sont pas victimes de l'euro, mais des capitalistes

Sarkozy a profité de sa séance de vœux pour revenir sur la tempête financière qui secoue l'Europe, en affirmant sa volonté « de défendre l'euro ». Mettant en garde contre ceux qui proposent de sortir de l'euro il a ajouté : « L'isolement de la France serait une folie. La fin de l'euro serait la fin de l'Europe », « dans la tempête (elle) a su faire face, certes pas assez complètement et souvent pas assez rapidement, mais l'Europe a tenu et l'Europe nous a protégés ».

Jusqu'à quel point l'Europe a-t-elle « protégé » les classes populaires du continent ? On peut évidemment se le demander à voir la succession de plans d'austérité décidés dans les différents pays en invoquant, entre autres, la défense de l'euro. Mais en réalité pour les gouvernements, le problème n'est ni de « défendre l'euro » ni de « lutter contre les déficits » mais de protéger les profits des capitalistes et des banques, quitte à continuer de creuser les déficits publics pour cela. Et à l'inverse, l'abandon de

l'euro et le repliement derrière des monnaies nationales ne seraient en rien une protection pour les travailleurs.

Sortir de l'euro ?

Ceux qui revendiquent la sortie de l'euro et le retour au franc déclarent tout de go que cela permettrait, à travers les « dévaluations compétitives », un retour à la croissance, aux emplois et aux augmentations de salaires. La dévaluation permet de faire baisser le taux de change d'une monnaie par rapport aux autres monnaies. Cette manipulation du taux de change permet de rendre les produits du pays qui dévalue moins chers à l'étranger, donc plus « compétitifs » et favorise les exportations. À condition que les autres pays ne fassent pas de même et que les exportations soient porteuses d'emplois, ce que les millions de chômeurs d'Allemagne, premier pays exportateur d'Europe, sont là pour démentir.

La première conséquence du retour aux monnaies nationales et aux dévaluations « compétitives » en cascade, serait un redoublement de la spéculation sur les monnaies.

Pour les classes populaires des pays à la monnaie dévaluée, ce serait l'augmentation des prix à la consommation, au travers le renchérissement des importations. Autrement dit ce serait la baisse des salaires réels accompagnée de sacrifices supplémentaires réclamés au nom de la garantie de cette fameuse « compétitivité »... et c'est bien ce qui pourrait intéresser les capitalistes du pays.

Cacher les vraies raisons de la crise

Le prétendu remède n'a rien de nouveau. Du temps des monnaies nationales, l'Europe a connu de nombreuses dévaluations. Rien que de 1980 à 1990 la France en a connu quatre. Au sein de la seule Europe communautaire, de 1979 à 1998, il y a eu au total 18 opérations de changement de cours des différentes monnaies. Et déjà à l'époque, les spéculateurs et les banquiers qui les accompagnaient pouvaient gagner des milliards en jouant sur les variations des taux de changes.

Tout cela les démagogues qui préconisent le retour au franc et le recours aux

dévaluations le savent. Mais au fond leurs motivations sont les mêmes que ceux qui demandent des sacrifices au nom de la défense de l'euro : cacher que la crise que l'on veut faire payer à la population est due aux banques et à la folie spéculative des capitalistes. La poursuite de la crise financière, la spéculation des banques contre les États et leurs emprunts peuvent d'ailleurs amener les gouvernements, en désespoir de cause, à abandonner l'euro et à se replier derrière leurs barrières douanières, y compris les Merkel et les Sarkozy. Mais cela voudrait dire une aggravation de la crise et des sacrifices demandés aux classes populaires.

Que le Front National et une partie de la droite essayent de faire un profit électoral en mettant en avant ces fausses solutions, c'est dans l'ordre des choses. Mais même à gauche certains les reprennent. C'est le cas d'une des composantes du Front de Gauche, le MPEP, qui a lancé « une grande pétition nationale » pour « sortir de l'euro », essayant de couvrir sa démagogie nationaliste réclamant le retour au franc, de

la nécessité spirituelle « d'une monnaie commune » pour l'Europe, mais pour... bien plus tard.

L'avenir n'est pas dans une défense réactionnaire des vieux États et des vieilles monnaies, dans l'acceptation de sacrifices au nom de la défense d'une économie et d'une monnaie nationales. La solution pour mettre fin aux spéculations d'hier, d'aujourd'hui et de demain, aux saignées pour remplir les coffres des banquiers, serait d'imposer le contrôle des travailleurs sur l'économie, d'exproprier toutes les banques et de créer une banque unique sous le contrôle de la population et agissant dans l'intérêt de toute la société. Elle est dans une véritable union, à commencer par celle des quelque 600 millions d'habitants du continent européen, dans le cadre d'une économie socialiste. C'est ce que le mouvement ouvrier révolutionnaire revendiquait autrefois avec le mot d'ordre des « États unis socialistes d'Europe ». Et c'est ce qu'il est urgent de remettre d'actualité.

Paul SOREL

• IVG, contraception, éducation sexuelle...

Halte aux retours en arrière !

L'annonce de la réouverture, même si c'est avec des réserves du côté des autorités, du centre d'IVG (interruption volontaire de grossesse) de l'hôpital Tenon à Paris 20^e, fermé en 2009 par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, a certainement de quoi réjouir. Et d'abord toutes celles et tous ceux qui, dans le public comme dans le personnel, se sont mobilisés pour contrer ce mauvais coup porté aux femmes.

Cet exemple est caractéristique. Jusqu'à sa fermeture, le centre IVG de Tenon effectuait 500 actes par an. Avec sa fermeture, ce sont des centaines de femmes qu'il a fallu réorienter vers l'hôpital Saint-Antoine, dont le centre IVG est promis à la fermeture, ou vers celui, trop petit, de l'hôpital Trousseau. Et ce sont des angoisses supplémentaires pour des femmes quand les délais deviennent si

longs qu'ils approchent de la limite fixée par la loi pour un avortement.

D'autres centres IVG, surtout les plus petits, ont fermé, notamment en Île-de-France (près d'un sur trois entre 1999 et 2006) et en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, constate un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS). En fait, partout l'accès à l'IVG se restreint : le nombre des établissements pratiquant des avortements est passé de 729 en 2000 à 639 en 2006. La fermeture de centres relevant du secteur public est d'autant plus dramatique que l'hospitalisation privée se détourne des IVG qu'elle considère comme une activité pas assez rentable.

Tout cela explique que, bien que la loi française ait enfin reconnu le droit à l'avortement en janvier 1975, des milliers

de femmes soient toujours contraintes d'aller avorter à l'étranger.

En amont, la situation n'est pas meilleure. Le rapport de l'IGAS fait état du manque d'information en matière de santé sexuelle et reproductive, du manque de financement de la prévention, d'inégalité d'accès aux soins... Ainsi la loi de 2001 sur la contraception et l'IVG prévoit que tout enfant peut, chaque année du CP à la terminale, assister à trois séances d'éducation à la sexualité. Mais ses textes d'application n'ont prévu aucun financement pour cela. Et l'État, qui se débarrasse de plus en plus de ses missions de service public en la matière, restreint aussi les moyens financiers, déjà insuffisants, qu'il accordait jusque-là aux associations palliant ses propres manques.

C'est dans ce contexte de remise en cause des droits des femmes, et des jeunes, en matière de contraception, d'IVG ou d'information sexuelle, que des associations viennent d'élever la voix. Le Planning Familial, la Coordination pour le droit à l'avortement et à la contraception et l'Association nationale des centres d'IVG et de contraception ont mis en demeure le Premier ministre de « faire cesser, dans les meilleurs délais, ces inégalités », en exigeant « l'application de la loi sans discrimination géographique ou d'âge ». Une chose est certaine : alors que les femmes sont encore plus durement frappées que les hommes par la crise, et plus souvent victimes de la précarité, le combat pour les droits des femmes reste plus actuel que jamais.

Pierre LAFFITTE

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Besançon

**Samedi 5 février
à partir de 16 heures
Salle de la Malcombe**

Metz

**Dimanche 20 février
à partir de 11 h 30
CALP (Centre d'activités
et de loisirs)
de Metz-Plantières**

Montbéliard

**Samedi 5 mars
à partir de 15 heures
Halle polyvalente
La Roselière**